—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

# La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

*Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta*

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 15 MARS 1933 No 19.

## Chez nous et ailleurs

**QUEBEC.**—Une fillette de trois ans a été brûlée vive et dix familles comprenant en tout cinquante-huit personnes ont été jetées sur le pavé la semaine dernière quand un désastreux incendie a rasé les deux étages supérieurs d'une propriété de quatre étages sise au coin des rues Marie-Louise et Sainte-Thérèse.

**OTTAWA.**—L'hon. sénateur A. D. MacRae, de Vancouver, a déposé un projet de loi autorisant au Canada les loteries (sweepstakes) pour des fins de secours aux oeuvres charitables et aux hôpitaux. L'opinion publique est pour les loteries régulières, affirme le sénateur MacRae. A Vancouver, dans un plébiscite, les trois-quarts des électeurs se sont exprimés en faveur de ce jeu, à condition toutefois qu'ils fasse l'objet d'un contrôle d'Etat très sévère. L'Association des hôpitaux de la Colombie britannique a voté dans le même sens et elle s'est assuré l'appui de l'Union des Municipalités.

**OTTAWA.**—M. James Woodsworth, le chef "coopératiste", a l'intention de déposer un projet de loi limitant la catégorie des indésirables à déporter. Pour lui, le gouvernement ne devrait déporter que les indigents, hommes et femmes, qui vivent dans les institutions publiques à la charge de l'Etat. De cette sorte, on ne pourrait bannir les chômeurs qui reçoivent un "secours direct". La loi présente autorise le ministère à déporter les chômeurs, parce qu'ils sont à charge au public.

**JUNEAU, Alaska.**—Les marchands de l'Alaska se préparent à transiger maintenant sur une base de "poudre d'or". Ils ont déniché les anciennes mesures et balances pour vendre leurs produits aux prospecteurs passédant le métal dans son état original.

**WASHINGTON.**—Le bureau de prohibition des Etats-Unis a donné ordre à ses agents de ne pas causer d'embarras aux propriétaires des "speakeasies" à l'avenir. Le directeur du bureau, M. Woodcock, a admis que cet ordre a été donné, mais il n'a pas voulu faire de commentaires immédiatement. Il est à préparer une déclaration.

**OKLAHOMA.**—Un restaurant de la ville d'Oklahoma accepte de ses clients tout ce qui peut servir à ses fins: des légumes, des oeufs, des poulets, des porcs, etc. On peut même payer avec des victuailles son séjour à l'hôtel attenant au restaurant.

**PARIS.**—Le prix du blé sera haussé d'environ 10 sous le boisseau si le bill auquel le cabinet a donné son approbation est voté par le parlement. Ce bill aurait pour effet de retirer du marché tout le blé de qualité inférieure qui servirait à l'alimentation des animaux et de stabiliser le prix du blé à environ $1.25 le boisseau.

**LILLE.**—Parlant à l'université de Lille, Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval de Québec, déclara que les "Canadiens français désiraient être canadiens avant tout et constituer un peuple de langue française qui contribuerait par ses qualités aux valeurs spirituelles de la nation". La conférence de Mgr Roy était donnée sous les auspices de l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques.

**DUBLIN.**—Le bill du président Eamonn de Valera abolissant le serment d'allégeance à la couronne britannique a frappé un caillou au sénat. La Chambre Haute irlandaise a approuvé une motion du sénateur Richard Wilson proposant de remettre la discussion à plus tard, "parce que les clauses du bill devraient être sujettes à des négociations entre ce gouvernement du Royaume-Uni dans le but d'en venir à une entente à l'amiable."

**MOSCOU.**—Le gouvernement soviétique a refusé de participer à la commission consultative de la Société des Nations dans le conflit sino-japonais, en donnant comme raison "l'hostilité de la majorité des participants envers l'Union soviétique".

**JEHOL.**—L'armée japonaise a complété mercredi la capture de 250 milles de la Grande Muraille de Chine, qui va des confins de la Mongolie intérieure à la mer Jaune. La 16e brigade d'infanterie qui s'est emparé de la ville de Jéhol le samedi précédent, a occupé le passage de Koupé-Kéou, où la route impériale Jéhol-Péping franchit la Grande Muraille. C'était le dernier passage tenu par les Chinois sur la frontière méridionale du Jéhol, frontière constituée, on le sait, par la Grande Muraille elle-même.

## S. Exc. Mgr Arthur Melanson est intronisé à Gravelbourg

### Le nouvel évêque prend possession de son diocèse jeudi dernier.—Successeur du cardinal Villeneuve.—Le souvenir de Mgr Mathieu

**GRAVELBOURG.**—S. Exc. Mgr Arthur Melanson, deuxième évêque de Gravelbourg, a pris possession de son diocèse jeudi après-midi. Le nouvel évêque est arrivé dans sa ville épiscopale vers quatre heures et il fut intronisé une heure plus tard.

Trois archevêques assistaient à la cérémonie: S. Exc. Mgr Sinnott, Winnipeg; S. Exc. Mgr O'Leary, Edmonton; S. Exc. Mgr McGuigan, Régina, et S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., Grouard.

Après avoir signé les documents relatifs à sa prise de possession de son diocèse, S. Exc. Mgr Melanson se joignit à la procession des archevêques, évêques, membres du clergé et religieux, et se rendit au maître-autel. Le R. P. W. Piédalue, O.M.I., du collège Mathieu, fit la lecture des bulles papales annonçant la nomination de Son Excellence comme évêque de Gravelbourg, et Mgr Melanson fut conduit au trône par les archevêques d'Edmonton et de Régina.

Un grand nombre de personnes s'étaient réunies dans les principales rues pour faire une cordiale réception à leur évêque.

Le lendemain matin, Mgr Melanson a célébré sa première messe pontificale dans sa cathédrale. Il fut reçu dans les diverses institutions au cours de la journée.

Il n'est pas exagéré de dire que Mgr Mathieu a fait le diocèse de Gravelbourg. Lorsque cet évêque arriva à Régina en 1911, le territoire compris dans le futur diocèse de NN. SS. Villeneuve et Melanson ne comptait que six paroisses et aucune institution. Lorsque Mgr Villeneuve s'y présenta à son tour, il trouva là 36 paroisses, avec curés résidents, 45 missions avec chapelles, un petit séminaire (le collège de Gravelbourg), un grand séminaire, trois hôpitaux et six couvents. Cette floraison était l'oeuvre de Mgr Mathieu et de celui qui fut pendant vingt années son collaborateur, Mgr Z. Marois, aujourd'hui curé de Ste-Foy, près de Québec.

Le diocèse de Gravelbourg compte actuellement 52 prêtres et 24,000 catholiques, dont un tiers de langue française. Le territoire apostolique de Mgr Melanson s'étend de 50 milles à l'ouest de Régina jusqu'à la frontière de l'Alberta, environ 200 milles, et de la frontière des Etats-Unis jusqu'à la rivière Saskatchewan, soit environ 200 milles au nord.

Le diocèse de Gravelbourg est véritablement privilégié puisqu'il a eu pour fondateur Mgr Mathieu et pour premier évêque S. Exc. le cardinal Villeneuve qui, en 18 mois, y a développé une si belle oeuvre en gagnant tous les coeurs. Tous les diocésains de notre foi attendaient dans la jubilation celui qui a recueilli le manteau de ces deux grands évêques.

## La population par races au Canada en 1931

### C'est la population d'origine française qui a le plus augmenté au cours des derniers dix ans

**OTTAWA.**—Le bureau fédéral de la statistique vient de publier un bulletin classifiant la population dénombrée dans le recensement de 1931, selon les races d'origine. Il est le premier d'une série traitant de la population selon les races, les nationalités, du lieu de naissance des individus et celui de leurs parents. Cette dernière répartition a pour but de relever les Canadiens domiciliés au Canada, depuis plus de deux générations.

De 1921 à 1931, la population a augmenté de 1,588,837 âmes, ce qui représente une augmentation de 18.08 pour cent sur le recensement de 1921, qui donnait une augmentation de 1,581,306 ou 21.94 pour cent sur le recensement de 1911. A cette augmentation montrée par le recensement de 1931, les personnes d'origine anglaise ont contribué 196,061 ou 12.34 pour cent; d'origine irlandaise, 123,005 ou 7.74 pour cent; d'origine écossaise, 172,725 ou 10.87 pour cent; d'autres origines britanniques, 20,542 ou 1.29 pour cent; d'origine française, 457,-247 ou 29.31 pour cent.

Les races britanniques contribuent 512,333 ou 32.25 pour cent de l'augmentation globale de la population, entre 1921 et 1931, et avec la population française, qui est presque entièrement de naissance canadienne, donnent 987.580 âmes ou plus de 62 pour cent de l'augmentation totale (1.588,837) au cours du décennat.

**La population totale**

Les personnes d'origine britannique forment 51.86 pour cent de la population totale, en 1931, au lieu de 55.40 pour cent, en 1921; 54.08 pour cent, en 1911, et 57.03 pour cent en 1901. En 1931, les Anglais sont 26.42 pour cent au lieu de 28.96 pour cent en 1921; les Irlandais, 11.86 pour cent; les Ecossais, 12.97 pour cent; les Français 28.22 pour cent; et toutes les autres races européennes, 17.59 pour cent.

La population d'origine française a augmenté de 2,452,743, en 1921, à 2,927,990 en 1931, soit 19.38 pour cent, approximativement au même taux que le décennat précédent. La population d'origine anglaise a augmenté de 196,061 ou un peu plus de 7.70 pour cent, et la population d'origine écossaise montre une augmentation de 172,725 ou 14.72 pour cent dans la dernière décade, au lieu de 17.6, les dix ans précédents.

## La session fédérale

### Six motions inscrites au feuilleton par M. Oscar Boulanger, au sujet de la monnaie bilingue, sont rejetées—La question ferroviaire—L'hon. M. Bennett et l'hon. M. King et la nouvelle loi des chemins de fer

**OTTAWA.**—La question de la monnaie bilingue est encore revenue à l'ordre du jour, la semaine dernière.

Elle a fait le sujet d'un épisode qui s'est terminé par le rejet, par le gouvernement, de six motions inscrites au feuilleton par M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, au sujet de la monnaie bilingue. Pour bien comprendre l'attitude prise par le gouvernement, dont la mauvaise foi devient de plus en plus patente, il faut remonter un peu dans l'histoire de cette polémique. Au lendemain de la motion d'ajournement proposée par M. Sam Gobeil, le ministre des Postes, l'hon. Arthur Sauvé, publiait une déclaration officielle pour dire que le débat sur le bilinguisme monétaire serait libre et que n'importe quel député pouvait présenter une motion pour faire produire en Chambre des billets de papier—monnaie et des pièces métalliques de notre numéraire canadien.

Cette expérience, M. Boulanger a voulu la tenter et, se basant sur l'opinion exprimée par le ministre, il demanda, sous forme de motion pour production de documents, la déposition sur la table du greffier de bons du Trésor, de billion, etc. Mais, par suite de l'intervention du premier-ministre, toutes ces motions ont été déclarées hors d'ordre, pour diverses raisons, mais l'hon. M. Bennett n'en est pas sorti avec les honneurs de la guerre et la tenacité du député de Bellechasse, autant que son habileté parlementaire, ont eu raison de la casuistique du chef du gouvernement.

M. Boulanger demandait d'abord la copie de tous les contrats accordés par l'administration précédente et qui ont été cassés ou modifiés par l'administration actuelle, depuis son arrivée au pouvoir jusqu'à nos jours. L'hon. M. Bennett s'est immédiatement levé pour signaler le fait que la copie de tous ces contrats résiliés ou amendés causerait des dépenses considérables au pays. Il voudrait que le député précise davantage sa question.

M. Boulanger lui répondit immédiatement: "Ce ne sera pas nécessaire. Le premier-ministre vient de

(suite à la page 4)

## Verigin proteste encore

### Le chef Doukhobor parle d'une parade nudiste

**WINNIPEG.**—Peter Verigin, chef spirituel des Doukhobors au Canada, a annoncé ici qu'il réclamera une enquête par une commission royale sur la situation des Doukhobors en ce pays. Il a ajouté que si sa requête est refusée, lui-même et ses quelque 16,000 compatriotes paraderont en costume d'Adam depuis leurs villages de l'Ouest jusqu'à Winnipeg.

Le chef doukhobor, rendu à la liberté la semaine dernière après avoir heureusement combattu un ordre de déportation en Russie, a déclaré qu'il n'entretenait aucune animosité contre le gouvernement canadien. "Je n'ai pas l'intention de poursuivre ce gouvernement pour avoir voulu me déporter. La justice finira par dominer, et c'est mon unique satisfaction", dit-il.

## Modification de la charte des Oblats

### Un projet de loi du député L. Côté change le nom des RR. PP. Oblats de l'Immaculée Conception de Marie

**TORONTO.**—Un projet de loi présenté à la législature provinciale par Me Louis Côté, C.R., député d'Ottawa-Est, a été passé en comité des bills privés pour changer le nom des RR. PP. Oblats de l'Immaculée Conception de Marie à celui de: les missionnaires oblats de Marie Immaculée, et pour modifier la charte des Oblats de manière à donner à cette corporation des pouvoirs plus étendus. L'incorporation de la communauté datait de 1849. Il y a 84 ans, en effet, le parlement de la province du Canada, sous le gouvernement d'Union, adoptait un projet de loi incorporant les RR. PP. Oblats de l'Immaculée Conception de Marie.

## M. Paul Claudel ambassadeur à Bruxelles

### M. Lefèvre de la Boulaye le remplace à Washington

**PARIS.**—M. André Lefèvre de la Boulaye a été nommé la semaine dernière ambassadeur de France à Washington pour succéder à M. Paul Claudel. La nomination a été annoncée à l'issue d'une réunion du cabinet en même temps que plusieurs autres qui constituent une réorganisation complète du personnel diplomatique français. M. Paul Claudel s'en va à Bruxelles pour prendre la place de M. Charles Corbin qui s'en va à Londres. M. Charles Alphand, ex-ministre à Dublin, est nommé ambassadeur à Moscou. M. Aimé-Joseph de Fleuriau, ambassadeur à Londres, et M. le comte François-Robert de Jean, ambassadeur à Moscou, prennent leur retraite.

## Le congrès international de désarmement

### Ramsay Macdonald et sir John Simon ont une entrevue à ce sujet avec M. Daladier

**PARIS.**—M. Ramsay MacDonald, le premier ministre d'Angleterre et son secrétaire aux affaires extérieures, sir John Simon, en ces jours derniers, une entrevue avec le premier ministre de France, Edouard Daladier, au sujet des problèmes qui se poseront au prochain congrès international du désarmement. M. Paul Boncour, le ministre des affaires étrangères de France assistait à ces conversations.

Les observateurs français prétendent que l'Allemagne importe depuis assez longtemps déjà d'énormes quantités de matériel brut propre à la fabrication des armes. Ils préparent donc un plan suivant lequel les puissances s'engageraient à ne vendre aucune marchandise et à ne rien prêter aux pays agresseurs.

Les discussions continueront plus tard. L'adhésion de l'Angleterre au projet de l'embargo et l'acceptation au moins tacite des Etats-Unis à ce sujet sont considérées comme essentielles à la réussite des discussions. On dit que le gouvernement français est prêt à réduire son matériel de guerre mais doit avoir un contrepoids quelconque à offrir en échange au parlement.

## S. Exc. Mgr E.-A. Leblanc dénonce les livres obscènes

### Dans une entrevue accordée à la presse, l'évêque de St-Jean, N.B., s'élève contre la diffusion de la littérature obscène en notre pays

**ST-JEAN, N.B.** — S. Exc. Mgr Edouard-A. Leblanc, évêque de St-Jean, dans une importante entrevue accordée aux représentants de la presse, a donné sa haute approbation à toute mesure dont le but serait de mettre fin à la diffusion de la littérature obscène dont le pays est inondé, littérature immorale qui provient en partie du Canada, mais surtout des Etats-Unis. Le distingué prélat approuve l'idée émise par M. M.-E. Nichols, président de la Presse Canadienne, d'empêcher la publication et l'entrée au Canada de toute littérature de ce genre. L'Eglise Catholique a de tout temps exercé la plus grande vigilance sur les livres publiés dans le monde afin d'empêcher la lecture des livres immoraux. C'est pourquoi elle a fait publier l'Index des livres défendus.

Les autorités civiles prennent toutes sortes de précautions en cas d'épidémies.

Les personnes qui sont atteintes de maladies contagieuses sont empêchées d'entrer dans les maisons privées; les lépreux sont isolés. Mais on permet à des éditeurs sans scrupules de publier toutes sortes de livres, de brochures et de journaux immoraux et de les répandre librement dans tous les pays.

Mgr Leblanc a aussi demandé une surveillance plus stricte des vues animées.

Trois choses ont contribué à démoraliser la jeunesse et à l'augmentation des crimes dans la province, a-t-il ajouté.

Premièrement les vues animées, et les livres et journaux obscènes et sensationnels. Les jeunes fréquentent les théâtres, lisent avec avidité les livres et journaux en question, et se forment ainsi une fausse idée de la morale et du bien et du mal.

Deuxièmement, les parents n'exercent pas sur leurs enfants toute la surveillance qui est nécessaire. Ils leur accordent la plus grande liberté et leur permettent de fréquenter des mauvais compagnons. Il faut fournir aux jeunes gens des moyens de distraction honnête pour leur aider à passer le temps utilement et agréablement à une période de la vie où ils sont très actifs. C'est pourquoi des sociétés comme celle des Scouts et celle des Girl Guides doivent être encouragées.

Troisièmement, l'absence de toute instruction religieuse à la maison et à l'école est principalement responsable de la vague de crime qui passe sur le pays. Il est impossible de former de bons citoyens sans la religion.

## S. Exc. Mgr Villeneuve est fait cardinal, lundi

### Le cérémonial de la réception à la dignité cardinalice

**QUEBEC.**—Lundi dernier, le 3, à 10 h. de la matinée, tous les cardinaux actuellement à Rome, sauf les nouveaux princes de l'Eglise, se sont réunis au Vatican pour prendre part à un consistoire secret, présidé par le Souverain Pontife. Au cours de cette réunion, le Pape a prononcé une allocution. Après cette allocution, il a annoncé officiellement la création de six nouveaux cardinaux. Aussitôt après, Mgr Rossinari, maître de chambre et secrétaire du cardinal Secrétaire d'Etat, quitta le Vatican avec un cérémoniaire pontifical et l'archiviste de la chancellerie apostolique pour se rendre dans chacun des collèges et autres établissements où sont descendus les nouveaux cardinaux.

Chacun des nouveaux élus attendit la visite de l'envoyé du Vatican entouré d'amis et de compatriotes. A son arrivée au Collège canadien, Mgr Rossinari présenta à Mgr Villeneuve une lettre "biglietto" par laquelle le secrétaire d'Etat l'informa officiellement de la décision du Souverain Pontife. Cette lettre fut lue à haute voix par M. l'abbé Bastien, supérieur du Collège canadien.

Les envoyés du Vatican complimentèrent ensuite le nouveau prince de l'Eglise qui exprima en quelques mots sa gratitude envers le Souverain Pontife. Les dignitaires se retirèrent, après que le cérémoniaire eût invité le nouveau cardinal à se rendre au Vatican, auprès du Souverain Pontife, le mercredi soir suivant, quinze mars, pour recevoir la barrette. Puis suivront les réceptions d'usage.

Jeudi, le 16 mars, aura lieu le consistoire public en la basilique de St-Pierre, au cours duquel S. Exc. le cardinal Villeneuve recevra le chapeau rouge.

C'est aussi au cours du consistoire que le pallium sera remis au cardinal Villeneuve.

Le 17 mars, Son Eminence sera reçue à la légation anglaise et le 19 Elle présidera une cérémonie de profession religieuse chez les Soeurs franciscaines missionnaires de Marie.

Le 20 mars, le cardinal Villeneuve chantera une messe pontificale chez les PP. Oblats.

Son Eminence espère pouvoir prendre passage sur le Bremen, le 9 avril, à Southampton, pour entrer dans sa ville épiscopale le samedi saint, 15 avril, au cours de l'après-midi.

## La session provinciale

### L'administration du "relief" ne serait pas uniforme—Le gouvernement triomphe de deux votes de non-confiance—M. Giroux réussit à faire adopter une résolution, mais M. Déchène n'est pas aussi chanceux—M. Russell Love défend le gouvernement—Le budget n'est que du camouflage, dit M. Giroux

**Une Commission nationale de secours**

Le comité aviseur provincial a présenté mercredi devant la Chambre un rapport où il recommande la création d'une Commission nationale de secours qui serait chargé de se servir de méthodes uniformes dans l'administration des secours donnés aux chômeurs. Ce même rapport recommande aussi qu'on fasse une enquête sur les causes fondamentales du chômage et qu'un conseil économique suprême s'efforce de trouver les remèdes nécessaires à guérir les maux dont souffre la société du sujet du chômage. Un tel conseil se composerait de techniciens choisis parmi les industriels, les financiers, les ouvriers et les fermiers.

L'enquête conduite depuis un an par le comité aviseur provincial a prouvé que dans les principales villes de l'Alberta, on manquait d'uniformité dans l'administration du "relief". En certains cas, on pourrait dire qu'on a fait montre de la plus grande incompétence ou de la pire insouciance dans cette question du "relief". En définitive, on pourrait dire que de nombreuses sommes affectées au soulagement des chômeurs ont été dépensées inconsidérément et mal à propos.

**Vote de non-confiance défait**

M. Duggan, chef conservateur, a vu son amendement au discours du budget, lequel signifiait un vote de non-confiance au gouvernement, défait seulement par une majorité de 11 voix. C'est là la plus petite majorité que le gouvernement ait obtenue depuis son accession au pouvoir en 1921. Vingt-quatre députés votèrent en faveur de l'amendement et trente-cinq votèrent contre. L'amendement de M. Duggan demandait que la taxe que tout contribuable doit payer avant de s'acquitter de l'impôt sur le revenu, taxe qui se chiffre par trois dollars, fût enlevée.

**La Chambre adopte une résolution de M. L. A. Giroux**

Une résolution de M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, à l'effet

(Suite à la page 4)

## Chronique de l'A.C.F.A.

Nous en sommes rendu à l'article 20 de la constitution qui se lit comme suit: "*Les obligations du comité (exécutif local) sont:*

a) De convoquer les assemblées générales des membres du cercle local, tel que prévu par l'article 15a et 17 et d'en faire rapport à l'Exécutif.

b) De percevoir le montant annuel de la cotisation tel que fixé par l'Exécutif.

c) Le recrutement des membres des cercles locaux se fera par les officiers de ces cercles. Remise de toute somme perçue devra être faite au trésorier général. (M. H.-E. Patenaude, 10173 114e rue, Edmonton).

d) Tout cercle local aura le droit de prélever un pourcentage de 15 p. 100 sur toutes les sommes perçues, conformément à la constitution, pour les besoins d'organisation et papeterie, etc.

e) De communiquer à l'Exécutif, immédiatement après l'assemblée annuelle le résultat de l'élection des officiers du cercle.

f) De communiquer à l'Exécutif les noms des commissaires d'école après chaque élection.

g) De communiquer à l'Exécutif, après la rentrée des classes, le nom des instituteurs et des institutrices enseignant dans chaque école de son territoire.

h) De communiquer à l'Exécutif, après la rentrée des classes le nombre d'élèves de langue française et d'élèves d'autres langues, inscrits dans chaque école. (L'avez-vous fait?)

i) De communiquer à l'Exécutif le nom des commissaires élus comme délégués à la convention générale des commissaires d'école de l'Alberta, aussitôt après leur élection.

j) De communiquer tout autre information que l'Exécutif demande et, en particulier, relativement aux concours de français de l'A.C.F.A.

k) D'exécuter toute autre tâche qui lui incombe de par la constitution et les règlements de l'Association."

Article 21: "Le comité doit s'assembler sur convocation du président quand celui-ci le juge à propos, ou quand demande lui en est faite par deux membres du comité."

Article 22: "Le président, par l'entremise du secrétaire, convoque les assemblées du comité. Les avis de convocation devront être envoyés assez tôt pour que les membres puissent les recevoir au moins 24 heures avant l'assemblée."

Article 23: "Le comité remplit lui-même les vacances qui se produisent au cours d'un terme, au sein du comité."

Article 24: "Le quorum du comité sera d'au moins trois membres."

Article 25: "Dans le cas où un cercle paroissial est dissous, les livres, les documents et l'argent en caisse devront être remis immédiatement au secrétaire-général et seront la propriété de l'Association."

Ceci termine notre étude de la constitution en ce qui se rapporte aux obligations des cercles. Que chaque officier et membre étudie sérieusement tous les articles à date, et il sera facile de constater qu'il y a eu plus d'un manquement à la constitution. C'est très malheureux, car l'Exécutif envoie des directives, demande à ce qu'un certain travail soit accompli. Un certain nombre de cercles s'empressent de répondre, les autres attendent et souvent les ignorent. Ceux qui ont travaillé volent avec peine le peu d'influence qu'ils ont parce que leurs compatriotes d'un autre endroit ne les ont pas supportés! On dirait que d'autres ont pour mission spéciale de bloquer le travail que certains membres seraient consentants de faire. Par exemple on dira: "Une telle lettre circulaire traitant d'un certain sujet nous est arrivée trop tard, l'ouvrage est fait, ou le coup est manqué". D'autres diront: "Pourquoi envoyer des lettres circulaires quand on sait fort bien que l'on est battu avant de commencer?" Attitude de chiens battus! Si tous ceux qui ne veulent pas aider leur Association à faire son travail et qui lui mettent continuellement des bâtons dans les roues, avaient au moins le courage de leurs convictions! Ils ne veulent pas aider. Ils mettent des entraves de tous côtés. Pourquoi n'ont-ils pas assez de convictions pour changer leur nom et nous débarrasser? Au moins nous saurions où nous en sommes et ne compterions pas sur leur support. Ils sont comme une frêle roseau qu'un moineau peut faire pencher du côté qu'il veut. Seulement nos adversaires ont un plan de campagne qu'ils exécutent avec précision, et nous pourrions même ajouter qu'ils ont escompté ces manquements des vendus pour leur aider!

Sommes-nous de vrais Canadiens de langue française? Alors demandons partout où nous irons des comis Canadiens de langue française!

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général

Propos religieux, littéraires et féminins

# Le Royaume = de l'Intérieur

## Tâche qui nous revient

En matière d'éducation, c'est la collaboration des maîtres et des parents qui donne à l'enfant sa perfection définitive. Si je demandais à chacune de mes lectrices, ce qu'elle fait pour aider le professur dans le double travail instruction et formation du caractère, quelle serait la réponse?

Aux petites ou grandes négligences dont un si grand nombre de mamans se rendent coupables, les excuses ne manquent pas. Inutile de les énumérer: soucis du ménage, fatigues, maternités, prétendues obligations sociales, que sais-je?

Vraiment, à bien y songer, il y a là bien peu de motifs suffisants pour excuser du premier devoir d'une mère de famille.

Ayant attaqué le mal à sa racine, allons au remède et à l'un des moyens d'appliquer le sirop miraculeux.

Voulons-nous favoriser le développement intellectuel et moral des enfants, apprenons-leur le beau langage.

Bien entendu, commençons par leur en donner l'exemple, non accidentel, mais de tous les instants. Il vous faudra peu de temps pour constater chez les petits une amélioration, un affinement, qui vous rendront justement orgueilleuses.

Bien parler demande de l'attention, de l'observation, du jugement, et. . . de la patience. Il faut réfléchir avant d'employer tel ou tel mot, ou telle ou telle tournure. On n'y arrive pas sans se plier aux exigences de la politesse, de la grammaire et du bon goût. L'habitude prise force à n'aimer que le beau, le délicat, l'harmonieux, le mesuré, l'ordre et l'estimable. Qui s'applique à corriger son parler apprécie hautement la noblesse du merveilleux instrument que Dieu a mis à sa disposition pour communiquer ses désirs et ses pensées. Et cette estime, fût-elle tardive, incite à donner à sa conversation la dignité aimable et sans heurt qu'on doit donner à son maintien.

L'intelligence profite donc du culte du beau langage; voyons si la volonté n'en retire pas d'aussi beaux fruits. Bien parler exige de l'attention, de la soumission aux règles, un certain respect de soi-même et des autres, avons-nous écrit plus haut. Cela, qu'est-ce autre chose que de résister à tout instant aux instincts de laisser-aller que doivent combatttre même les personnes élevées dans les plus hautes sphères de la société? Puis on ne s'improvise pas maîtresse en beau langage, et une surveillance continuelle ne suffit pas. Sans cesse, il faut rechercher la compagnie de gens qui se distinguent par le respect de la langue et surtout fréquenter les maîtres et les modèles. Donc, s'abstenir des lectures vulgaires autant que des parlottes vulgaires. Ceci ne va pas sans qu'on renonce à de vieilles habitudes, à des traditions de famille ou de cieux où le bien parler nourrit tous les sujets de la plus sotte moquerie. N'est-ce pas qu'il est parfois besoin de posséder ses nerfs, quand, du jour au lendemain, on brise avec les négligences de la veille? De là un exercice de volonté qu'il importe de répéter à tout instant. Qu'est-ce autre chose que la formation du caractère?

Il existe bien d'autres raisons pour attirer l'attention sur nos devoirs envers la langue: raisons d'histoire, raisons de sentiments. Je ne m'adresse pas aujourd'hui à des élèves en littérature, mais à des mamans qui veulent le bien de leurs enfants. C'est pourquoi je leur demande de se rappeler une tâche qui ne sera jamais au-dessous de leur vocation d'éducatrices.

**Jeanne LE BER** (Le Droit).

---

Il n'y a pas d'hommes là où il n'y a pas de caractères; il n'y a pas de caractères là où il n'y a pas de principes, de doctrines, d'affirmations, de principes là où il n'y a pas de foi religieuse. Faites ce que vous voudrez, vous n'aurez des hommes que par Dieu.—Mgr Pie.

---

Les choses ne prennent point souci des coeurs qu'elles peuvent broyer en passant, et les grands coeurs savent qu'ils sont faits pour être broyés.—Louis Veuillot.

# Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

## FALHER

### AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Sous la présidence de Soeur Marie de St-Ferdinand, le cercle St-Jean-Baptiste tient sa réunion hebdomadaire le mardi, 28 février. Sont présentes à cette assemblée Mlles Marie-Jeanne Viens et Irène Ethier, déléguées du cercle Sacré-Coeur.

M. Henri Phalempin ouvre l'assemblée par la prière. Le chant "Restons Français" est entonné de plein coeur par tous les avant-gardistes.

Les dernières minutes sont lues par Mlle Marcelle Bugeaud, secrétaire; elles sont adoptées sur demande de M. Joseph Laflamme et de M. Georges Morin. Nous avons ensuite la lecture de deux lettres; l'une de notre chère Soeur Supérieure empêchée de se rendre à notre réunion; l'autre est de M. l'abbé Lionel Groulx, un de nos auteurs canadiens qui nous fit l'honneur de répondre à une lettre de félicitations que nous lui avons envoyée. Mais me direz-vous: quels motifs aviez-vous d'écrire à M. l'abbé Lionel Groulx, vous petits Canadiens de l'Alberta? Le motif?. . . le voici: Dans une de nos réunions d'Avant-Garde, un article de cet auteur de "chez nous" fut lu et commenté par notre directrice. Après ce chaud commentaire on fit passer la résolution suivante: "Qu'un vote de félicitations et de remerciements soit adressé à M. l'abbé tant pour la belle page étudiée que pour le bien que nous en avons retiré au point de vue national. "Mlle la secrétaire s'est acquittée joyeusement de sa tâche et voilà, nous sommes en contact avec un des plus ardents défenseurs des droits du français au Canada.

Après discussion les propositions suivantes furent adoptées:

1. Proposé par Mlle Fernande Morin, secondé par Mlle Mélina Larochelle: "Que chaque Avant-Gardiste du Cercle St-Jean-Baptiste ait en mains une copie de la lettre de M. l'abbé Lionel Groulx. Relire cette longue lettre toute remplie de belles leçons de patriotisme qui ne pourra que nous faire du bien."

2. Proposé par Mlle Yvette Viens et secondé par Mlle Irène Rainville: "Que tous les élèves rédigent les minutes de chaque assemblée afin de se préparer à remplir la fonction de secrétaire s'ils y étaient appelée."

3. Proposé par Mlle Mélina Larochelle et secondé par M. Edgar Hamel: "Que les noms des élèves qui ont contribué à l'achat de notre beau livre "au Cap Blomidon" nous soient connus." Ce sont Mlles Evangéline Charest, Bénédicta Dusseault, Germaine Guindon, Fernande Morin, Madeleine Lauzon, Blanche Aubin, Hermance Dumont, Irène Leblanc, Léonie Poirier et Roland Hardy.

4. Proposé par Mlle Irène Leblanc, secondé par M. Georges Morin: "Qu'une joute de traductions soit mise au programme de notre dernière réunion du mois de mars".

5. Proposé par Mlle Berthe Roy et secondé par Mlle Anita Lavoie: "Qu'une histoire nous soit racontée à notre prochaine assemblée par un Avant-Gardiste de notre cercle."

6. Proposé par Mlle Blanche Aubin et secondé par Mlle Germaine Guindon: "Que nous fassions attention aux points de politesse donnés chaque semaine à la leçon régulière car tout cela nous est très utile dans la vie."

7. Proposé par Mlle Cécile Guindon, secondé par Mlle Irène Leblanc "Que dans la distribution des points de classe, au moins 50 p. 100 soit pour les devoirs de français."

8. Proposé par M. Gérard Bugeaud et secondé par Mlle Rita Gamache: "Que nous ayons une petite saynète pour notre prochaine séance."

9. Proposé par Mlle Fernande Morin et secondé par Mlle Mélina Larochelle: "Que nous approfondissions le sujet: "Nos jeunes gens se portent à l'attaque". A ce sujet, notre dévouée directrice nous communique l'heureuse nouvelle qu'elle possède dans la revue "L'Action Nationale" de février, un compte rendu fidèle de ce beau geste de nos jeunes défenseurs de nos droits; elle nous le promet pour la prochaine réunion.

Mlle Léonie Poirier est invitée à nous lire son intéressante composition sur le proverbe: "On a souvent besoin d'un plus petit que soi."

Mlle Germaine Guindon répond à l'invitation de M. le président et vient nous lire une cueillette intitulée: "Comment nous restons pauvres". Que de leçons dans ce court extrait si bien approprié au temps de détresse que nous traversons.

Un morceau de clarinette nous est joué par M. Roland Hardy.

La composition: "La dispersion des Acadiens" nous donne un aperçu du savoir de Mlle Hermance Dumont. Le sujet est très bien traité.

Mlle Evangéline Charest offre le numéro de surprise lequel consiste en une déclamation. C'est avec toute son âme que Mlle la vice-présidente rend le poème "Après la bataille".

Comme l'heure s'écoule trop rapidement, Mlle Fernande Morin qui doit lire sa composition, cède sa place à Mlle Irène Leblanc qui nous fait lecture d'un passage sur M. J.-P. Tardivel, "le Louis Veuillot du Canada". Pour aujourd'hui cette lecture prend la place de notre cours d'Histoire du Canada. Mlle Fernande Morin propose que Soeur Directrice nous fasse connaître davantage la vie et les oeuvres de M. J.-P. Tardivel; Mlle Mélina Larochelle seconde cette proposition.

Nous avons ensuite la lecture d'une autre cueillette présentée par Mlle Marcelle Bugeaud et intitulée: "L'idéal". Ces recherches littéraires sont de plus en plus goûtées.

Notre Soeur directrice poursuit la lecture de notre si intéressant volume "Au Cap Blomidon", ouvrage de M. l'abbé Lionel Groulx. Ces pages deviennent de plus en plus captivantes, c'est toujours avec regret que nous remettons au lendemain la suite du récit.

L'heure de l'Avant-Garde est écoulée, mais M. le président n'en demande pas moins à Soeur Marie de St-Ferdinand et aux deux demoiselles déléguées de nous adresser la parole.

Elles nous remercient, nous encouragent, soulignent la manière aimable avec laquelle nous présentons nos sujets; elles nous disent combien elles ont joui durant notre si intéressante réunion et expriment le désir d'y revenir.

M. le président remercie nos si distinguées visiteuses au nom des membres de son cercle, puis l'ajournement est proposé par Mlle Yvette Viens et M. Georges Morin.

C'est notre chant: "Oui, soyons fiers de l'Avant-Garde" qui termine la réunion.

## DONNELLY

### AVANT-GARDE BELHUMEUR

**Cercle Taché.** A 2 h. 45, la cloche nous convie à l'heure de l'Avant-Garde, la plus belle de la semaine, au dire de tous. A l'empressement que chacun met pour préparer la classe, on voit qu'il y a des choses importantes à régler. Mlle Alice Forcier étant absente, la deuxième conseillère lit les minutes de la dernière assemblée et vite on entendra les propositions suivantes:

1. Proposé par Mlle Victoria Gagné secondée par Mlle Régine Fillion: "Que notre maîtresse nous fasse faire de la gymnastique vocale afin de corriger nos défauts de prononciation et de bien articuler notre belle langue française". Adopté.

2. Proposé par Mlle Yvette Houde, secondée par Mlle Thérèse Brule: "Que nous chantions une strophe de notre hymne national avant la classe de français". Adopté.

3. Proposé par M. Raymond Maisonneuve, secondé par Mlle Rachel Houde: "Que tous les avant-gardistes de notre cercle se fassent ardents zélateurs à la maison, afin d'engager les parents ou leurs connaissances à envoyer des commandes en français chez Eaton ou Simpson, ou ailleurs. Afin de pouvoir aider à nos parents dans cette correspondance, nous prions notre directrice de bien vouloir nous faire rédiger des lettres d'affaires en français de temps en temps." Adopté.

Comme on le voit les gens de par chez nous travaillent beaucoup en faveur du français. On peut dire aussi que nous avons un bon cercle de l'Avant-Garde.

Au cours de la réunion nous avons le plaisir d'apprendre que S. Exc. Mgr Mélanson sera bientôt sacré évêque et qu'il viendra sous peu prendre résidence à Gravelbourg. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et longue vie dans nos plaines de l'Ouest. M. Guy Johnson et Mlle Estelle Collin et Mlle Cécile Houde nous intéressent beaucoup par leurs récits historiques. Ce sont: "L'arrivée des Récollets au Canada"; "Les premières religieuses enseignantes et hospitalières de notre pays"; "Le premier évêque de la Nouvelle France." Nous leur offrons nos sincères félicitations. Pour finir notre petite séance notre maîtresse nous lit une intéressante histoire "Une vaillante". Ah! que nous l'aimons cette chère petite Soeur Amabilis qui malgré ses longues heures de classe, ne recula pas devant la lourde tâche de reprendre pendant une heure de temps après la classe les petits canadiens de son école, afin de leur rendre justice au point de vue du français. Malheureusement, cette bonne petite soeur ne put rester très longtemps à son poste. Son zèle devait s'exercer ailleurs!

Hélas! la cloche, oui cette chère cloche vint mettre fin trop tôt à notre réunion. Nous n'avons pas eu le temps de préparer le travail pour la semaine prochaine. Comme vous le voyez l'heure de trois à quatre est vite écoulée. De tout coeur nous chantons l'hymne national si cher au coeur Canadien "O Canada, terre de nos aïeux".

**Victoria Gagne,**
**élève de VIe année.**

## LAFOND

### CERCLE LAFLECHE

Nos compositions de cette semaine avaient comme sujet "Madame de la Peltrie". La plupart furent bonnes. Les meilleures furent celles de Blandine Vaillancourt, grade V; Simone Desaulniers, grade VI; et Joachim Robinson, grade VI. Nous espérons que la semaine prochaine tous les élèves pourront lire leur composition. Notre lecture d'aujourd'hui fut sur "Mlle Jeanne Mance". Dans son histoire, nous pouvons juger que tout le monde occupe une place sur cette terre et que sur cette place il doit faire tout le bien qu'il peut. Mlle Mance n'était pas une religieuse et l'on voit pourtant dans son travail beaucoup de dévouement et beaucoup de charité. Elle eut pitié des blessés. Pendant les guerres iroquoises beaucoup d'hommes tombèrent sous les coups des barbares. Il était donc nécessaire d'avoir quelqu'un pour en prendre soin. Mlle Jeanne Mance fonda donc l'Hôtel-Dieu de Montréal. Honorons Mlle Mance et demandons à Dieu de faire, comme elle le fit, notre part pour les hommes.

**Secrétaire générale,**
**Florence Gagné, grade VII.**

## BONNYVILLE

### CERCLE MARTYRS CANADIENS

Comme d'ordinaire la prière faite par la présidente ouvre notre petite réunion. Après la lecture et l'acceptation des minutes sur l'invitation de la présidente chaque membre lut sa composition. Tous conclurent que Mlles Lorraine Déchêne et Emilienne Binette avaient les plus intéressantes. Le sujet traité était "Dollard des Ormeaux".

Nous avons terminé notre assemblée par le chant "O Canada".

### CERCLE DOLLARS DES ORMEAUX

Vendredi, le 3 mars, eut lieu notre assemblée régulière. Après la prière nous eûmes la lecture des minutes qui furent acceptées telles que lues.

Une discussion concernant l'amélioration de notre langage occupa le reste de l'heure adoptée pour notre assemblée. Il fut proposé comme programme pour le mois de mars:

1. Que chaque membre du cercle fasse une guerre sans merci aux expressions comme moué, itou, ben, etc.
2. Que nous apprenions les termes français pour la balle au camp.
3. Une composition sur la déportation des Acadiens.
4. Quelques récitations françaises.
5. Que nous ayons un concours de grammaire française.

Le sujet que nous avons choisi pour vendredi prochain est une récitation française. Tous se promettent de faire de leur mieux pour nous intéresser. Donc c'est encore avec joie que nous voyons approcher vendredi, 10 mars.

### CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Notre assemblée du 3 mars fut comme toujours intéressante et apte à faire grandir en nous l'amour de notre patrie, de notre langue et de notre religion.

Le sujet de notre travail étant "Pourquoi s'abonner à la Survivance, les raisons données en faveur de cette proposition étaient très justes et patriotiques. Nous espérons que dans chaque demeure où il y a des avant-gardistes, la Survivance sera lue et l'abonnement à ce journal, payé.

Notre vice-présidente, Mlle Pauline Déchêne, dit ensuite quelques mots d'encouragement à toujours préparer de notre mieux notre travail hebdomadaire, afin d'apprendre notre histoire et de mieux écrire le français. Le chant "Combats pour nous, Vierge Marie", termina notre assemblée.

### CERCLE SAINTE-THERESE

Notre assemblée du 3 février a commencé par la prière, suivie d'un cantique au Sacré-Coeur de Jésus. Puis les minutes ont été lues.

Notre directrice nous a raconté une histoire qui nous a vivement intéressés. Nous avons pu en déduire que sans la politesse nous ne pouvons avoir qu'un bien petit nombre d'amis et que nous ne faisons pas notre devoir d'Avant-Gardiste.

Nous avons terminé notre assemblée par le chant "O Canada".

### CERCLE L'ANGE GARDIEN

Aujourd'hui la première partie de notre assemblée s'est passée à chercher des mots dont nous voulons nous corriger surtout des mots anglais, par exemple "bunch" pour beaucoup "fun" pour plaisir, etc. Chaque élève a trouvé un mot dont il essayera de se corriger d'abord et à l'occasion rappellera aux autres comment ils doivent s'exprimer correctement.

Ensuite chaque petit avant-gardiste a débité une petite poésie, différente pour chacun. Il a été difficile de décider qui s'était le mieux acquitté de son rôle. Cependant après quelques discussions tous furent d'accord que Jean Marcotte et Jacqueline Thibodeau avaient le mieux dit.

**La secrétaire générale.**

—oOo—

## Canadien oui; mais Canadien français

Le patriotisme pour un jeune Canadien français signifie l'amour du Canada; il signifie de plus l'amour de conserver son coeur et son esprit français.

Les Canadiens français ont imprimé à la vie canadienne une marque indélébile. Il est juste de dire qu'il est une façon d'être Canadien à la canadienne française. Nous serons Canadiens français et nous aimerons, à cause de cela, mieux le Canada que ceux qui n'ont ni notre sang ni notre langue.

Les Canadiens français, par le seul fait qu'ils demeureront fidèles à leurs traditions, rendront le plus signalé service à leur patrie.

Il est donc patriotique pour un jeune Canadien français d'ancrer dans sa pensée et de nourrir dans son âme ce désir de servir la cause de la survivance française au Canada par l'argent, par l'instruction, par les lois.

Mgr Langevin visitait un jour les classes de son diocèse. Un enfant à qui il avait demandé de quelle nationalité il était, baissait la tête. Le grand évêque alors de le reprendre paternellement et de lui faire crier à haute voix et la tête bien droite: "Je suis Canadien français".

Quand on est Canadien français, on ne peut jamais le proclamer assez haut.—**(L'Oiseau bleu).**

—oOo—

### Au bureau de placement

La servante.—Combien êtes-vous dans la maison?

La dame.—Nous ne sommes que trois à la maison.

La servante.—Combien donnez-vous par mois?

La dame.—Quarante dollars.

La servante.—Où demeurez-vous?

La dame.—Ne vous inquiétez pas de cela, nous irons demeurer dans le quartier qu'il vous plaira.

### Que dire?

A table, la petite Odette dit une bêtise, comme cela lui arrive assez souvent, car elle est très étourdie.

—Ne dis donc plus de bêtise, Odette, lui dit sa mère.

—Alors, maman, qu'est-ce que je vais dire?

**"Tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique, destinée à leur fils, est oeuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir essentiel de l'Action Catholique."—Pie XI.**

---

*Aux petits Franco-Albertains*

# Histoire du Canada

par
**Un professeur d'Université**

**PREMIERE EPOQUE**

## L'ENFANCE (1534 à 1633)

**(1re période) Découvertes, 1534 à 1543 -- (2ème pér.) Abandon et commerce libre, 1534 à 1598 -- (3ème per.) Tâtonnements, 1598 à 1633**

### TROISIEME PERIODE
(suite)

**13. L'Angleterre avait-elle quelque droit sur les côtes de la Baie de Fundy?**

En vertu des vagues explorations de Cabot en 1497-98, l'Angleterre avait des titres antérieurs à ceux de la France, qui ne dataient que des voyages de Verazzano, 1523-27. Mais

a) Si Cabot a longé les côtes de l'Amérique depuis le Labrador jusqu'à la Floride, il est loin d'être prouvé qu'il a abordé au cap Breton, et encore bien moins en Acadie et sur les côtes du Maine. D'ailleurs, lors même qu'il aurait visité ces régions, c'est indéniable qu'il ne les a jamais occupées. L'Angleterre n'avait donc pas le titre de premier occupant.

b) La concession faite à de Monts par Henri IV date de 1603 et précise bien le point de la côte, entre le 40 et 46e degré. Ce n'est que trois ans plus tard que Jacques 1er, roi d'Angleterre, concède à la Cie de Plymouth les terres situées entre le 39e et 45e degré, sans s'occuper qu'il s'y trouve "des pays déjà occupés par un prince chrétien et habités par un peuple chrétien". C'était donc un empiètement en contradiction avec le principe admis "du premier occupant!"

c) Enfin, ce qui achève de mettre Argall en mauvaise posture, c'est qu'il est spécifié, par un acte royal en date du 1er avril 1606, que la Virginie ne s'étendra pas plus loin qu'à 50 milles du premier établissement de Jamestown. Or les Monts Déserts étaient à 200 milles plus au nord, et Sainte-Croix et Fort-Royal bien davantage. Nous sommes donc parfaitement justifiable de conclure avec notre historien Biggar:

"Les droits des Français sur ces régions étaient supérieurs et plus valides."

**14. Appréciez le premier essai de colonisation en Acadie.** Les hommes qui ont fondé Port-Royal avaient une valeur indéniable.

**De Monts,** au témoignage de Champlain lui-même, était un noble caractère, qui visait moins à s'enrichir par le commerce qu'à fonder une colonie durable.

**Poutrincourt** était un fervent de l'agriculture, d'un courage à toute épreuve et d'une ténacité peu commune.

**Champlain et Louis Hébert** apportaient à Port-Royal le même coeur et le même esprit, qu'ils manifestèrent plus tard à Québec.

**Lescarbot,** avec sa verve et ses saillies, n'était pas sans utilité. Enfin, les hommes de de Monts n'étaient ni des galériens, ni des lâches; ils ont fait face avec courage à d'énormes difficultés. Que manquait-il donc? Il manquait:

a) Un plan déterminé, précis, mûri à l'avance, qui aurait fait éviter bien des retards et des fausses manoeuvres; comme à l'île Sainte-Croix et aux Monts Déserts.

b) Il manquait à de Monts l'appui loyal et constant de son roi.

c) Il manquait surtout l'unité d'action. Il y avait des ennemis irréconciliables parmi les membres mêmes de l'expédition et parmi leurs protecteurs de France. Combien elle nous paraît absurde aujourd'hui l'idée de fonder une chrétienté en Amérique avec ce mélange de catholiques et de huguenots!

"Deux religions contraires ne font jamais un grand fruit pour la gloire de Dieu parmi les infidèles, que l'on veut convertir. J'ai vu le ministre et notre curé s'entrebattre à coups de poings, et vider de cette façon les points de controverse. Je vous laisse à penser si cela était beau à voir. Les sauvages étaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. . ." (Champlain).

Sagard affirme qu'un prêtre et un ministre étant morts à peu près en même temps, les gens les enterrèrent dans la même fosse pour voir si après leur mort, ils garderaient la paix.

En dépit de toutes ces vicissitudes, les Français sont demeurés en Acadie, depuis la fondation de Port-Royal, jusqu'au traité de Bréda; mais au prix de quels sacrifices!

"Ce fut la plus courageuse entreprise que nos Français ont faite pour l'habitation des Terres Neuves d'outre l'Océan et la moins aidée et secourue." (Lescarbot).

"Si les circonstances les avaient mieux servis et si leur nation les avait mieux compris, les hommes de Poutrincourt étaient de taille à faire de l'Acadie une forte et riche colonie." (Lauvrières).

**15. Comment Champlain fut-il amené à prendre la direction de la colonisation du Canada?**

Henri IV, cédant à une forte cabale de marchands envieux et de seigneurs intrigants, avait retiré, en 1607, à M. de Monts le monopole accordé en 1604 et renouvelé en 1605.

Comme de Monts avait perdu 100,000 francs dans cette aventure et qu'il se trouvait acculé à la banqueroute, il fit tant et si bien auprès du roi que le 7 janvier 1608, Henri IV, touché de tant d'infortune, lui renouvela son privilège pour un an.

Afin de ne rien perdre de ce suprême avantage, de Monts ne crut pas mieux faire que de confier ses intérêts à Champlain, qui à cette époque était certainement l'homme le mieux qualifié pour mener à bonne fin une pareille entreprise.

Il avait accompagné Pont-Gravé à Tadoussac et de Monts à Port-Royal, il avait remonté le Saint-Laurent jusqu'aux rapides de Lachine; il connaissait donc mieux que personne les avantages et les inconvénients des côtes de l'Acadie et de l'intérieur des terres.

Il partit de Honfleur avec deux vaisseaux; et, comme il avait le coup d'oeil juste, dédaignant l'Acadie et Tadoussac, le 3 juillet 1608, il vint aborder à Québec pour y établir la base de ses opérations.

**16. Pourquoi a-t-il choisi Québec?**

Parce que c'était le meilleur endroit pour exercer le monopole avec profit.

a) La forteresse naturelle de Québec offrait à Champlain une protection précieuse et sans frais pour son commerce. Avec le secours de trois ou quatre canons montés sur le cap, il pouvait dominer tout le fleuve, qui n'a qu'un quart de lieue de large, et arrêter la moindre barque, qui aurait tenté de passer en contrebande.

b) Pendant six mois de l'année, les glaces du fleuve écartaient tout danger d'attaque ou d'intrusion du côté de la mer.

c) Par le Saint-Laurent Québec pouvait se tenir en relations continuelles avec le centre du continent, les Grands Lacs et même le Mississipi; par le Richelieu Québec avait la clef du lac Champlain et des côtes de la Nouvelle Angleterre. L'Acadie au contraire était isolée du reste du continent.

d) Les terres des alentours de Québec étaient fertiles et faciles à cultiver.

Le choix du site de Québec va donner une avance aux Français en Amérique, qui fera le désespoir, de leurs rivaux pendant 150 ans. C'est une des preuves les plus éclatantes du génie de Champlain.

**17. Racontez les démêlés de Champlain avec les Cies marchandes.**

Lorsque Champlain fonda Québec, il était déjà parfaitement convaincu que toute colonisation sérieuse était impossible:

a) Avec des Compagnies marchandes,

b) Avec un mélange de catholiques et de huguenots.

D'abord simple employé il ne peut remédier au mal, mais il se promet bien, dès qu'il le pourra, d'employer toute son influence pour supprimer ces deux obstacles.

Lorsque la commission de M. de Monts fut définitivement supprimée en 1609, Champlain paraît avoir eu un instant le désir de se maintenir à Québec avec ses propres forces. Voilà pourquoi sans doute, à 50 ans, il épouse une enfant de douze ans, Hélène Boulé, calviniste qu'il va convertir et qui va lui apporter 6,000 livres de dot.

Après une vaine tentative, Champlain se voit forcé de recourir de nouveau aux Compagnies ou de tout abandonner.

Le voilà donc, en 1612, à la tête d'une compagnie marchande, et ce qui est bien pis, composée en grande partie de huguenots.

Il cherche un peu à contrôler l'avidité de ses associés, en se plaçant sous le patronage d'un prince du sang; mais il constate que les princes ne sont pas meilleurs patriotes que les marchands et tout aussi cupides.

Ces compagnies étaient sensées diviser leurs bénéfices en trois parties:

a) Un tiers pour payer le salaire des matelots,

b) Un tiers pour dédommager les actionnaires,

c) Et le dernier tiers devait être dépensé pour améliorer les établissements, quais, routes, fortifications, etc.

En réalité, les associés semblaient n'avoir qu'une ambition, mettre de l'argent dans leur poche. Pour arriver là, ils négligeaient tout le reste et s'opposaient même en principe au peuplement du pays et au travail des missionnaires.

Après bien des voyages, dénonciations, menaces, Champlain se croit enfin vainqueur avec le duc de Montmorency comme chef. Les rivalités, les querelles éclatent plus que jamais, et alors il a recours au roi lui-même, qui le renvoye à Richelieu.

En 1627, le cardinal fondait une nouvelle compagnie à "fonds patriotique, appelée la Compagnie des Cent-Associés, qui devait, selon, lui, apporter un remède à tous nos maux.

Ce changement de régime fut un immense progrès. L'année suivante (1628), grâce aux efforts de Champlain, Richelieu défendait aux Cent-Associés d'amener des huguenots au Canada: c'était encore un autre pas dans la bonne voie.

Hélas! Champlain mourut trop tôt pour tirer tout le profit de ses avantages.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

# La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 14 MARS 1933 — PAGE 3

## On s'informe. . .

On s'informe parfois, nous devrions plutôt écrire, souvent, des affaires du seul journal de langue française de l'Alberta. Nous répondons qu'elles pourraient être meilleures, plus brillantes.

Malheureusement! la crise nous affecte en ce sens qu'elle empêche plusieurs de nos abonnés de payer un abonnement dont l'échéance date parfois de quatre ans.

D'autre part, nous sommes persuadé qu'il y a de l'oubli quasi impardonnable chez un grand nombre de ces abonnés. Ils veulent bien payer leur abonnement, mais ils remettent toujours à plus tard le soin de s'acquitter de ce devoir. Or, ils ne soupçonnent pas tous les ennuis sérieux qu'ils causent à leur journal.

Comme nous l'avons déjà écrit, en temps de crise, la rédaction et la composition de notre journal coûtent aussi cher que durant les années prospères. C'est dire que nous avons fortement besoin de tous nos revenus.

* * *

Quand on y songe sérieusement, personne n'est incapable, à moins d'être totalement sans le sou, de verser annuellement la minime somme de deux dollars pour recevoir dans sa famille un journal rédigé spécialement pour les Franco-Albertains et dont l'idéal est d'assurer, de concert avec notre Association, la survivance de l'élément canadien français en cette province.

Tout Franco-Albertain ne devrait pas hésiter à assurer la libre expansion d'une oeuvre qui ne veut que se faire la gardienne vigilante de la langue et des traditions françaises.

L'intérêt général, la survivance de la langue, la défense des traditions, la revendication des droits, enfin la sauvegarde indispensable du respect dû à notre race, voilà, chers abonnés, autant de motifs qui doivent vous inciter à soutenir votre journal. La génération qui grandit vous sera reconnaissante de ce geste.

Maurice Lavallée.

## Le Patriote de l'Ouest

La semaine dernière, notre vaillant confrère de la Saskatchewan, le "Patriote de l'Ouest", célébrait le 23ème anniversaire de sa fondation.

Tous ceux qui connaissent un tant soit peu l'histoire héroïque de ce journal, formerons, nous en sommes persuadé, les voeux les meilleurs à son adresse.

Depuis vingt-trois ans qu'il existe, on ne peut lui reprocher d'avoir manqué à son devoir de défendre vigoureusement les droits d'une minorité qui n'avait que le tort d'être catholique et canadienne française; de stimuler les tièdes, réveiller les endormis, soutenir le courage des coeurs nobles et généreux.

Comme toutes les oeuvres qui ont été fondées pour assurer la survivance de la pensée catholique et française dans les plaines de l'Ouest, le "Patriote de l'Ouest" a connu des heures sombres, illuminées cependant par la générosité vraiment admirable d'éminents religieux et de patriotes désintéressés. C'est ce qui lui a permis de conserver son élan, de marcher toujours de l'avant en dépit des rebuffades des gens à l'esprit borné par l'étroitesse et la mesquinerie de leur ambition personnelle.

* * *

Le cadet des trois journaux indépendants de langue française de l'Ouest est fier de souhaiter à son aîné une longue existence qu'il consacrera, comme il l'a fait durant les vingt-trois dernières années, à la défense des grands intérêts de la race, celle des libertés acquises, celle de la langue maternelle et de la foi.

Maurice Lavallée.

## Une magnifique leçon

Nous lisons dans le "Messager" de Lewiston un articulet concernant la dernière partie du discours d'inauguration du nouveau président des Etats-Unis, F.-D. Roosevelt. "En terminant son discours d'inauguration, le président Roosevelt a donné une magnifique leçon au monde entier," écrit notre confrère. Il a demandé le secours de Dieu dans la tâche pénible qui lui incombe. "Nous demandons humblement les bénédictions de Dieu," a-t-il dit. "Puisse-t-Il me guider dans les jours à venir." Voilà, de la part du président de la grande République américaine, une manifestation de foi que trop de journaux semblent avoir ignorée. Et la devise: "In God We Trust" qui menaçait d'être substituée par celle de "In Gold We Trust" reprendra sans doute la place qui lui revient."

Nous souhaitons que pareil changement se fasse. Ce sera pour le plus grand bien de l'humanité. Les monceaux d'or ne sont que vil métal s'ils ne servent qu'à plonger l'humanité dans un matérialisme abject d'où ne s'échappent que des relents de haines ou de luttes fratricides. Là où le signe de l'or écrase le signe de la croix, on ne saurait trouver la paix, la justice et la charité.

M. L.

## Garderons-nous notre Collège?

### Dixième article

SI LE COLLEGE FERMAIT. . .

Septembre 1933. Le Collège des Jésuites—notre Collège, sur le chemin Saint-Albert—est fermé. . . ou bien il est devenu anglais. . .

—"Et puis après? . . ."

Rien n'est isolé dans l'histoire: passé, présent, avenir, le jeu des réactions se prolonge indéfiniment.

Dans une chaîne, un chaînon se brise. . . Et puis après? . . .

* * *

**En 1910.** Notre groupe canadien français commençait à compter dans l'Ouest. Nos chefs d'alors, les pères de la génération actuelle, comprenaient la nécessité, dans la vie d'un peuple, de l'éducation supérieure: dès les débuts ils voulurent un collège.

Champlain et les premiers Canadiens, en 1635, fondaient déjà, 27 années seulement après la naissance de la colonie, le Collège des Jésuites de Québec. La population n'atteignait pas 200.

Nos pères, ici, ont rêvé du même idéal: notre avenir, ils le voyaient grand. Est-ce qu'ils n'auraient pas vu clair?

Les Pères Jésuites avaient compris: cet idéal, ils l'ont voulu réaliser. Est-ce que eux aussi n'auraient pas vu clair?

Avaient-ils trop de coeur, tous ceux-là qui ont désiré notre grandeur? Les pères d'aujourd'hui souhaiteraient-ils un autre avenir pour leurs enfants?

* * *

**Aujourd'hui.** Le mouvement national s'organise seulement en Alberta. Beaucoup ont travaillé autrefois; depuis quatre ou cinq ans, on commence à coordonner les efforts.

L'A.C.F.A., malgré la crise, croit sans arrêt, et peut enfin s'occuper activement—c'est le point vital de notre survivance—de l'éducation française de la jeunesse.

Commissaires français, instituteurs français, classes, écoles françaises, on comprend enfin leur rôle. Les Avant-gardes se multiplient. L'A.C.J.C. pénètre doucement. Plusieurs couvents français se dévouent pour les jeunes filles. Les juniorats préparent des religieux de notre langue. Et, pour couronner le tout, nous avons un collège général, qui forme nos prêtres, nos professionnels, nos chefs.

Le Collège ferme. Notre organisme d'éducation nationale est décapité, et nous retombons 20 années en arrière. Les tout petits seront mieux préparés peut-être qu'autrefois, mais ils devront s'arrêter en chemin.

Le Collège doit être pour nous une institution-drapeau.

Verdun, en 1916, était une ville-drapeau. Pendant six mois, la France y jeta un million d'hommes. . . sur un front de 4 ou 5 milles. Si l'ennemi avait passé. . . ?

Verdun fut sauvé.

Notre Collège est une institution-drapeau.

**Et plus tard?** Dans l'immense Amérique de langue anglaise, de religion protestante, Dieu nous a isolés, Canadiens français, témoins et apôtres de la vie chrétienne.

D'autres sont catholiques: la vie quotidienne les assimile au grand tout anglo-saxon. Le parler qui nous distingue fait luire notre foi comme une veilleuse dans la nuit. C'est notre vocation: garder vivante toujours l'espérance du Christ.

Quand les jeunes d'aujourd'hui auront, à leur tour, rempli leur devoir de chefs, d'autres les remplaceront. D'où viendront-ils?

Le Québec a fait sa part; nos chefs, il faut les trouver ici. Le Juniorat pourrait peut-être, en plus de religieux missionnaires, donner des prêtres à nos paroisses. Mais les chefs laïcs? Un Collège des Pères Oblats? Vivrait-il plus facilement? Le Collège de Gravelbourg souffre autant de la crise que notre Collège d'Edmonton.

Et pourtant, il nous faut des chefs! parmi les laïcs comme dans le clergé. Nos affaires civiles, politiques, qui s'en occuperait? Qui réglerait nos affaires d'école? Qui s'imposerait à nos gouvernants? Qui ordonnerait les forces françaises éparpillées par la Province?

Nous voulons survivre. Pourrons-nous survivre, si personne ne peut faire valoir nos droits?

L'"Action Nationale" soulignait dernièrement, en rappelant la mort du sénateur Jacques Bureau, le rôle essentiel de nos chefs—nous devons à M. Bureau le timbre d'accise bilingue—: "Une once de courage, chez nos hommes publics, vaut mieux que des années de luttes et de réclamations de la part du peuple."

* * *

Dans une chaîne, un chaînon se brise. . .

Le chaînon brisé ne tombe pas seul; dans sa chute il entraîne tous les anneaux qu'il portait.

Par le comité de propagande de l'Association des Anciens Elèves

Charles Turgeon
Paul Poirier
Laurier Picard

## Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

### NOTRE PAYS ET SA POPULATION

vers 1840

### FORTS DES PRAIRIES

*Fort Edmonton*

(suite)

Sur son parcours, elle traverse une quinzaine de lacs, le Grand Lac (Big Lake), non loin duquel nous voyons aujourd'hui St-Albert, le Petit Lac du Diable, l'ancien Grand Lac du Diable devenu le Lac Ste-Anne, le Lac des Iles, etc. Entre les deux premiers de ces lacs, notons l'embouchure d'une petite rivière paresseuse qui vient du nord: il y a tant d'embarras dans son lit que son cours en est presque intercepté, d'où le nom lui a été donné de Rivière-qui-Barre. C'est assez: revenons bien vite à la rapide Saskatchewan. A 20 milles environ, à vol d'oiseau, de l'embouchure de la rivière Esturgeon, arrêtons-nous un instant pour admirer le site. On dirait qu'en cet endroit notre beau fleuve fut autrefois très large, coulant entre des rives très élevées; puis il s'est contenté d'un lit relativement étroit, laissant ainsi entre ses hautes rives une vallée charmante. Les Sauvages avaient-ils remarqué ces beautés? Les Blancs, eux, devaient venir un jour les contempler, et. . . bâtir en ce lieu une capitale. Mais nous ne sommes pas encore au bout de notre excursion. A peine avons-nous quitté ce beau site que nous voyons, sur la rive sud, une nouvelle rivière Terre Blanche (White Mud Creek). Nous dépassons de quelques milles la 114e: voici, sur la rive nord, une troisième rivière Terre Blanche, par laquelle le Lac Blanc (Wabamun Lake) se décharge dans la Saskatchewan.

Assez de géographie: passons à l'histoire.

Sur le parcours de la Saskatchewan que nous venons de décrire, il n'y a pas eu moins de sept forts—pour ne pas dire neuf—sans compter le fort Saskatchewan et Victoria, dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment, parce que leur existence fut de beaucoup postérieure à l'arrivée de nos premiers missionnaires.

1 et 2.—C'est à un mille environ en amont de la rivière Esturgeon que s'élevèrent les deux premiers, l'un à côté de l'autre, sur la rive nord de la Saskatchewan. De ces deux Forts, le premier fut construit par la Cie du Nord-Ouest, en 1794, et nommé Fort Auguste, que les voyageurs prononçaient Lague. Le second fut bâti l'année suivante par la Cie des Aventuriers, et nommé Fort Edmonton, en l'honneur de John Pruden, clerc, natif d'Edmonton, près de Londres. L'un et l'autre furent appelés aussi Forts des Prairies, nom d'ailleurs donné à tant de Forts qu'il prête souvent à confusion. Tous les deux furent détruits par les Pieds-Noirs en 1807.

3 et 4.—Entre temps, c'est à dire en 1798, la petite Cie X Y était venue s'établir aussi près de ses concurrentes. Un fait tragique marque la courte existence de son fort. Durant l'hiver 1802-1803, des Sauvages prièrent le représentant de la Cie du Nord-Ouest, M. King, d'aller chercher des ballots de fourrures qu'ils lui destinaient. Celui-ci eut la malencontreuse idée de se faire ou de se laisser accompagner par le commis de la Cie X Y, M. Lamothe. Or, tandis que nos deux hommes étaient en chemin, la seconde nuit après leur départ, un fait étrange vint jeter l'alarme dans la famille de King. Sa petite fille, âgée de six ans, réveilla tout à coup sa mère en s'écriant: "Maman, je vois mon père là, debout, au pied de mon lit, le cou tout rouge". Le surlendemain, on apportait sur une traîne, le corps inanimé du père, le cou ensanglanté. Que s'était-il passé?—Chemin faisant, Lamothe et King s'étaient mis à parler de fourrures. Le sujet était trop brûlant! La conversation devint bientôt dispute. Lamothe alors tremblа pour sa vie, car son interlocuteur était un fort gaillard, très porté à abuser de la faiblesse des autres et que l'on disait capable de tous les excès. Pour se défendre donc, Lamothe prit son fusil, et la décharge alla se loger dans le cou de son adversaire. Le meurtrier involontaire était de bonne famille et très respectable: il fut facilement acquitté. Mais son propre supérieur, le sieur de Rocheblave eut à en souffrir dans ses rapports avec ses voisins. Il quitta l'Ouest, et, retiré dans l'Est, il fut un des principaux ouvriers de la fusion de sa Compagnie dans celle du Nord-Ouest, laquelle fut réalisée en 1804. Par le fait même, le Fort de la Cie X Y passait à la Cie du Nord-Ouest.

Une autre conséquence fut qu'aussitôt la Cie des Aventuriers vint établir fort contre fort, et là où la Cie X Y avait été seule auparavant, on vit côte à côte les deux Cies rivales.

Mais, en quel lieu se trouvaient ces deux nouveaux forts? Les documents que j'ai entre les mains ne me permettent pas de le préciser avec une entière certitude. Cependant ils me font supposer que c'était à l'embouchure de la rivière Vermillon. Ils disent, en effet, qu'il y avait là, en 1810, sur la rive nord de la Saskatchewan, et de chaque côté de l'embouchure de la Vermillon, un Fort appartenant à chacune des Cies, des Aventuriers et du Nord-Ouest, et que ces deux Forts furent abandonnés le même jour, 31 mai 1810, et rétablis plus bas, à l'embouchure de la première Rivière Blanche que nous avons nommée, au 112e 15'.

5 et 6.—Une autre translation se faisait aussi vers le même temps, mais en sens opposé, pour aboutir à la troisième Rivière Blanche nommée plus haut, au 114e 20'.

Après la destruction de leurs deux premiers Forts, ceux de la rivière Esturgeon, en 1807, les Cies du Nord-Ouest et des Aventuriers s'étaient empressées de rebâtir, non pas au même lieu, mais à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville d'Edmonton. Il y eut donc là un nouveau Fort Auguste et un nouveau Fort Edmonton, qui paraissent avoir été situés tous les deux dans le fond de la vallée. C'était, en tout cas dans une position qui ne plut pas longtemps, puisque, en 1810, les deux Cies s'en allaient, comme on vient de le dire auprès de la petite rivière qui décharge le Lac Blanc ou Wabamun. Alexandre Henry, qui visita ces deux nouveaux Forts, en 1811, les trouva "très bien situés, sur une plaine élevée, avec un rang de collines en arrière".

7.—La Cie des Aventuriers, cependant, regrettait son emplacement précédent, et elle y revint vers 1818 ou 1819. Elle se contenta d'abord de réparer et de réoccuper ses bâtisses primitives, au fond de la vallée; puis, plus tard, elle construisit un nouveau Fort, au sommet de la côte, et le fortifia suffisamment pour être en mesure de résister aux attaques des Indiens. C'est dans ce Fort que nous verrons souvent nos missionnaires.

Après la fusion des deux grandes Cies, en 1821, un poste fut maintenu à la Rivière Blanche d'en-haut, où se faisait davantage le commerce avec les Assiniboines. Il paraît n'avoir été fermé que vers 1875. Celui de la Terre Blanche d'en-bas semble avoir disparu aux environs de 1870. Celui d'Edmonton n'a cédé sa place qu'au palais du Parlement, en 1912.

### 13. Fort de la Montagne

Faisons encore 150 milles vers les Montagnes Rocheuses, et nous aurons fini notre seconde excursion.

A un mille et quart au-dessus du confluent de la Saskatchewan avec la rivière Eau-Claire, une des multiples rivières de ce nom, nous avons le Fort de la Montagne (Rocky Mountain House). *Il fut bâti en 1799* par la Cie du Nord-Ouest, sur la rive nord et à 70 pas de la rivière Saskatchewan, qui, en ce point de sa course, a déjà 400 pieds de large. Comme il se trouvait sur le territoire des Pieds-Noirs, on eut soin de le fortifier extraordinairement.

La Cie des Aventuriers suivit encore là sa rivale, bâtissant à côté d'elle son Acton House, qu'on appelait aussi Rocky Mountain House. Après la fusion des deux compagnies, la Cie de la Baie d'Hudson ne conserva que le fort bâti par la Cie du Nord-Ouest, où elle s'est maintenue jusqu'en 1875.

C'est vers ce fort que se dirigeait M. Thibault, en 1842.

Philippe d'ARMOR.

(A suivre)

## La politesse

La politesse est une envie de plaire; la nature la donne et l'éducation et le monde l'augmentent. La politesse est le supplément de la vertu. Elle est un des plus grands biens de la société puisqu'elle contribue le plus à la paix; elle est une préparation à la charité, une imitation même de l'humilité. La vraie politesse est modeste; et comme elle cherche à plaire, elle sait que les moyens pour y réussir sont de faire sentir qu'on ne se préfère point aux autres, qu'on leur donne le premier rang dans notre estime. L'orgueil nous sépare de la société; notre amour-propre nous donne un rang à part, qui nous est presque toujours disputé: l'estime de soi-même, qui se fait sentir, est presque toujours puni par le mépris universel. La politesse est l'art de concilier avec agrément, ce qu'on doit aux autres et ce qu'on se doit à soi-même; car ces devoirs ont leurs limites, lesquels c'est flatterie pour les autres et orgueil pour vous; passées, c'est la qualité la plus séduisante. Les personnes les plus polies ont ordinairement de la douceur dans les moeurs et des qualités liantes.

Il y a bien des degrés de politesse: vous en avez une plus fine à proportion de la délicatesse de l'esprit. Elle entre dans toutes vos manières, dans votre silence même. Il ne faut que du monde pour polir les manières, mais il faut beaucoup de délicatesse pour faire passer la politesse jusqu'à l'esprit. Avec une politesse fine et délicate, on vous passe bien des défauts et on étend vos bonnes qualités. Enfin, la politesse coûte peu et rend beaucoup.

—oOo—

## Le bonheur en ménage

Le bonheur est dans une certaine mesure un acte de volonté et de foi et celui, jeunes époux, que vous allez mettre en commun dans le trésor du ménage sera plus votre oeuvre que le résultat des circonstances extérieures.

Vous en avez goûté les prémices au jour joyeux de l'hyménée; dans la vie de tous les jours vous récolterez sur l'heure ce que quotidiennement vous sèmerez et c'est dans le même sillon qu'ensemble vous déposerez le bon grain dont sera fait. . . le pain de ménage. Et ce pain-là, si vous savez le pétrir, n'est pas nécessairement fade ou indigeste?

De bonheur invulnérable, il n'en est guère à la portée des humains; celui que nous proposons à vos espoirs ne réclame ni grands sacrifices, ni efforts surhumains, mais avant qu'il soit menacé, il faut penser à le défendre et c'est dès l'abord qu'il s'agit d'adopter certaines directives en vue d'assurer, avec la paix avec soi, le plaisir d'y vivre.

Pas de bonheur, sans un bon caractère et de la bonne humeur, pas de bonheur, sans l'oubli qui efface jusqu'au souvenir de ce qui a pu momentanément mortifier ou peiner, pas de bonheur qui résiste à la jalousie, au soupçon injustifié; si l'orgueil s'en mêle, la partie est bien compromise, mais l'harmonie dans le foyer est surtout oeuvre de femme, dût-elle, pour l'assurer, beaucoup se contraindre et durement lutter; le jeu en vaut la chandelle.

Pas de bonheur, sans les humbles vertus ménagères qui constituent le précieux avoir féminin dans l'apport commun. Dans le désordre d'une maison mal dirigée, vous trouverez toujours des ébréchures du bonheur conjugal, sinon ses débris.

Amour, amitié, rien de plus commun que le nom, rien de plus rare que la chose, on peut en dire autant du bonheur dont les formes concrètes varient avec les individus et leurs aspirations. Bien qu'éphémère et fragile par essence, croyez-le éternel, époux d'un jour, heureux époux.

"Il veut des coeurs de bronze et lentement s'y grave".

Vos coeurs ne seront tels pour l'accueillir et le garder que s'ils sont délivrés de l'égoïsme, de la cupidité et des mesquins calculs de la vanité.

## Livres nouveaux

## Amica

**Bulletin mensuel des A.F.A.C.C.**

SOMMAIRE—FEVRIER 1933



## Recueil d'heures saintes

par

M. le curé Michel Beaudoin

A l'approche du carême, il est utile de faire connaître aux fidèles le "Recueil d'heures saintes et d'amendes honorables" de l'abbé Michel Beaudoin, curé de St-François d'Assise, Montréal. Voilà un manuel que beaucoup d'âmes pieuses seraient heureuses de posséder.

La dévotion à l'heure sainte est répandue partout dans le pays: "On trouvera, dit Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, dans votre livre une doctrine riche, exposée dans un style à la portée du peuple et dans un langage plein d'onction."

"C'est un recueil d'heures saintes d'une grande vérité, d'une doctrine sûre, puisée aux meilleures sources, et à travers lequel on sent courir un souffle de piété".—Mgr Langlois, évêque de Valleyfield.

"J'ai admiré la riche substance doctrinale et la piété communicative de ces exhortations."—Mgr Courchesne, évêque de Rimouski.

"Votre recueil est plein de doctrine et de sentiments religieux. Toutes les vertus y trouvent un aliment efficace. Sa lecture attire l'âme à la piété, à l'amour de Dieu, puis à l'esprit de sacrifice et de réparation. Ce livre est appelé à faire beaucoup de bien, non seulement parmi les fidèles, mais aussi dans les communautés religieuses et au milieu du clergé."—Mgr Charlebois, évêque de Keewatin.

"Les heures d'adoration, en public ou en particulier, deviendront ainsi faciles, profitables, agréables et paraîtront brèves. L'auteur a bien mérité de la piété catholique."—"Le Patriote de l'Ouest".

"Votre beau volume en facilitant, en popularisant les heures de réparation nous apporte donc un encouragement et un secours précieux. Je vous en félicite de grand coeur. On vous l'a déjà dit et je vous le répète avec plaisir: c'est clair, pieux, varié, intéressant et en bon français."—P. Adélard Dugré, S.J., provincial.

N.B.—Ce livre est en vente chez l'auteur, Presbytère St-François d'Assise, 1, rue Curatteau, Montréal, au prix de $2.00, par la malle $2.15.

## Un sourire

Vous ne pouvez pas acheter un sourire, ni le quémander, vous ne pouvez pas non plus l'emprunter ou le voler, car c'est un quelque chose qui n'a aucune valeur pour personne jusqu'à ce qu'il soit esquissé.

Il y a des gens qui semblent toujours trop fatigués, trop ennuyés, trop sévères, pour accorder un sourire.

A ces gens qui sont à plaindre, accordez-leur gracieusement un de vos meilleurs sourires, car personne plus qu'eux en a autant besoin, que ceux qui ne savent jamais en donner.

—oOo—

L'expérience est la meilleure des conseillères; par malheur, elle n'est parfaite qu'à la fin de la vie.

# La session provinciale

## L'administration du "relief" ne serait pas uniforme—Le gouvernement triomphe de deux votes de non-confiance—M. Giroux réussit à faire adopter une résolution, mais M. Déchène n'est pas aussi chanceux—M. Russell Love défend le gouvernement—Le budget n'est que du camouflage, dit M. Giroux

(Suite de la page 1)

de demander au gouvernement fédéral la création d'une Commission de contrôle des émissions d'actions faites par les compagnies à charte fédérale, a été adoptée à l'unanimité par la Chambre la semaine dernière.

**La réduction du coût des licenses d'automobiles**

Le gouvernement a défait une résolution présentée par M. Montgomery, député libéral de Wetaskiwin, demandant la réduction des licenses d'automobiles sur une base de $1.00 par cylindre. Seuls, les dix libéraux de la Chambre votèrent en faveur de la résolution. En rejetant la proposition de M. Montgomery, la Chambre a adopté un amendement soumis par l'hon. M. Brownlee, lequel stipulait que le gouvernement continue d'étudier toute cette question afin de savoir quelles réductions pourraient être faites pendant une période de plusieurs années et quelle serait l'augmentation à faire sur la taxe imposée sur la gazoline pour compenser la perte subie dans le déclin des revenus des licenses d'automobiles. En s'opposant à la résolution de M. Montgomery, le premier ministre déclara que si elle était adoptée, la province perdrait un revenu de $1,300,-000.

**L'amendement Webster-Déchène**

Par un vote de 34 à 14, le gouvernement a défait mercredi dernier un vote de non-confiance contenu dans un amendement proposé par M. Webster et secondé par M. Déchène. Nous avons publié cet amendement la semaine dernière. Il demandait au gouvernement de reconsidérer les estimés budgétaires afin d'y opérer des économies plus sévères en réduisant non seulement les salaires des petits fonctionnaires mais en faisant de larges coupures dans les émoluments reçus par les fonctionnaires trop grassement payés.

**M. Russell Love, député fermier, défend la politique de son gouvernement**

Dans un vigoureux discours, M. Russell Love a défié les membres de l'opposition de lui prouver que le gouvernement avait imposé plus de deux taxes générales, celle sur la gazoline et celle de l'impôt sur le revenu, depuis son accession au pouvoir en 1921. La taxe de l'impôt sur le revenu, dit M. Love, est la moins élevée de toutes les provinces de l'Ouest. Parlant des estimés de 1933-34, M. Love montra que les dépenses contrôlables qui comprennent toutes les dépenses à l'exception du compte de la dette publique étaient de $631,609 moindres qu'en 1921. M. Love déclara aussi que le nombre des fonctionnaires permanents au service du gouvernement avait diminué de 130 depuis 12 ans. Il nia que la dette publique de la province avait doublé depuis 1921, comme l'ont insinué plusieurs critiques du gouvernement. Citant l'annuaire du Canada, M. Love montra que toutes les provinces du Canada avaient augmenté leur dette provinciale de 126 pour cent, entre 1921 et 1931, alors que la province d'Alberta n'avait augmenté la sienne que de 39.5 pour cent. Au sujet de la taxe de l'impôt sur le revenu, M. Love prouva que de toutes les provinces de l'Ouest, l'Alberta avait le taux le moins élevé. Répondant aux critiques faites par M. Webster au sujet de l'incapacité du gouvernement à balancer ses budgets, M. Love dit que la principale source des déficits se trouvait dans la diminution des revenus de toutes sortes. En terminant, il déclara que la cause de tous nos maux reposait dans une mauvaise politique douanière et dans le retard à adapter notre système monétaire aux conditions actuelles.

**M. Giroux dit que le budget n'est que du camouflage**

M. L. A. Giroux, député de Grouard, a pris part au débat sur le budget et il n'y est pas allé de main morte. Il déclara que le gouvernement avait présenté un budget qui n'était que du camouflage. "Le gouvernement, dit M. Giroux, a l'audace de proclamer qu'il a un budget balancé. Quiconque désire "camoufler" la situation pourrait fort bien le faire quand les estimés prévoient les dépenses suivantes: Dépenses de voyage, $783,933; non classées, $94,412; timbres et télégrammes, $49,795; annonces, $11,575."

"Comment l'honorable membre atteint-il le total des dépenses de voyage?" demanda le premier ministre tout en laissant entendre qu'il doutait de la véracité des chiffres fournis par M. Giroux. Celui-ci répondit: "A trois reprises, j'ai vérifié ces chiffres. Ce que j'ai dit est conforme à la vérité".

M. Giroux critiqua ensuite le gouvernement d'avoir donné le patronage aux partisans du gouvernement, bien que celui-ci eût condamné une telle politique pratiquée par les vieux partis.

Faisant allusion au "livestock pool", M. Giroux dit qu'il fit faillite à cause de son ignorance des principes commerciaux et parce que le but principal des directeurs et des officiers était de réaliser des bénéfices pour leur profit personnel.

Le premier ministre durant le discours de M. Giroux déclara que le gouvernement ne devait pas être tenu responsable d'aucune des opérations du pool.

M. Giroux attira aussi l'attention de la Chambre sur la situation misérable où se trouvaient les habitants du district de la Rivière la Paix. Il se déclara fortement en faveur d'un boni qui donnerait aux fermiers de la région de la Rivière la Paix un taux de fret pour les exportations sur une base semblable à celui d'Edmonton, si un débouché ferroviaire ne pouvait être construit. Un tel abaissement dans les taux de fret empêcherait les fermiers de quitter les districts du nord.

**Les pensions des vieillards**

Comme le gouvernement s'opposait au changement suggéré dans une résolution présentée par M. Déchène, laquelle demandait que les municipalités fussent exemptées de payer le coût des pensions des vieillards dans une proportion de 10 pour cent, la dite résolution fut retirée.

—ooo—

OTTAWA.—Le Canada a beaucoup plus de veuves que de veufs si l'on en croit les chiffres du recensement de 1931 tels que compilés par le service fédéral de la statistique. Le nombre des femmes qui ont perdu leur mari est de 288,641 tandis que le nombre des maris qui ont perdu leur femme n'est que de 148,954.

# Le catholicisme et ses progrès au Canada

**S. Exc. Mgr R. Villeneuve les expose en détail au Pape Pie XI en audience privée**

CITE VATICANE—Le catholicisme et ses progrès en Canada ont été exposés en détail au Pape Pie XI, mercredi, par S. Exc. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, qui a été reçu en audience privée.

Sa Sainteté et le digne prélat canadien, qui a reçu, lundi, le chapeau rouge du cardinalat, ont discuté pendant plus d'une demi-heure les conditions ecclésiastiques au Canada.

Le Pape s'est montré fort intéressé envers l'organisation catholique dans le Dominion, et principalement le travail spirituel accompli parmi la jeunesse, a déclaré Mgr Villeneuve après l'audience. Le Saint-Père a aussi demandé à l'archevêque de Québec dans quel esprit avait été accueilli la proclamation de l'Année Sainte dans le Dominion.

"La proclamation de l'Année Sainte", répondit Mgr Villeneuve, "a été reçue avec un grand intérêt au Canada, où des pèlerinages vers Rome sont déjà à s'organiser".

Mgr Villeneuve a présenté au Pape deux livres, l'un relatant les phases du congrès marial tenu à Ste-Anne de la Pocatière, Québec, l'an dernier, et l'autre les vertus de Gérard Raymond, un jeune étudiant du Petit Séminaire de Québec, décédé l'an dernier.

Le nouveau cardinal canadien a aussi discuté avec Sa Sainteté les causes de béatification qu'il espère voir prochainement mener à bonne fin, principalement celle de Mgr François de Laval, qui fut le premier évêque de Québec. Les autres sont celles de la vénérable Mère Marguerite-Bourgeoys, religieuse de Montréal, et de Mgr de Mazenod, ancien évêque de Marseille, France, qui fut le fondateur de l'ordre des Oblats de Marie Immaculée, dont fait partie Mgr Villeneuve.

Le Pape termina l'audience en donnant au cardinal-élu une directive filiale concernant l'action catholique, puis il lui accorda sa bénédiction apostolique.

Mgr Villeneuve restera à Rome jusqu'à l'inauguration de l'Année Sainte, au commencement d'avril.

—ooo—

# Les lauréats de l'Action intellectuelle

**M. Harry Bernard est couronné pour la septième fois—Huit lauréats**

MONTREAL.—L'Association catholique de la Jeunesse canadienne française a couronné jeudi les huit lauréats du concours de ses Prix d'Action intellectuelle. M. Harry Bernard, directeur de l'Action nationale, a obtenu de nouveau le prix de littérature et s'est vu couronné pour la septième fois. Les autres lauréats sont Mme Marie-Antoinette Grégoire-Coupal, MM. Jean Bruchési. Pierre Daviault et Gérard Tremblay, le R. P. Patrice Robert, O.F.M., MM. Esdras Minville et Paul-Edouard Gagnon. Le nom de M. Esdras Minville fut particulièrement acclamé par l'assistance, réunie au théâtre de la Palestre Nationale.

# Un plébiciste sur la fusion des chemins de fer

## Le peuple canadien, lors de la prochaine élection générale, aura l'occasion de décider par un plébiscite si le C.N.R. et le C.P.R. doivent être fusionnés, annonce M. Bennett

OTTAWA.—Le peuple canadien, lors de la prochaine élection générale, aura l'occasion de décider par un plébiscite si le Canadien National et le Pacifique Canadien doivent être amalgamés, suivant ce qu'a laissé entendre le premier ministre R. B. Bennett jeudi à la Chambre des Communes.

"Le bill ferroviaire du gouvernement, établi sur le rapport de la commission Duff, ne parle pas d'amalgamation, dit le premier ministre. Mais le Canadien National est une entreprise en faillite, qui manque des ressources vitales du pays. Le but de l'établissement d'un conseil de trois commissaires pour administrer cette ligne du gouvernement est d'organiser une sorte de fiducie dotée de pouvoirs extraordinaires pour essayer de rétablir ce réseau sur ses pieds".

"Il n'est pas question de truc pour amener quelque chose que nous avons promis de ne pas faire", poursuivit M. Bennett en faisant allusion à l'amalgamation. Cette déclaration fut applaudie par les deux côtés de la Chambre. "Le bill actuellement devant le parlement n'a pas pour but d'accomplir l'amalgamation de ces chemins de fer quand le parlement s'y oppose. Dans mon opinion, il serait impossible de procéder à une telle amalgamation, à moins que le peuple lui-même n'ait l'occasion de se prononcer en sa faveur".

M. Bennett ajouta qu'il avait souvent songé à procurer cette occasion au peuple lors de la prochaine élection générale.

Le débat sur le bill ferroviaire fut repris par M. Humphrey Mitchell, député ouvrier de Hamilton-est. M. Mitchell représenta qu'en 1929 et 1931 le nombre des employés sur les lignes canadiennes avait été réduit de 33,000 et que de plus les salaires avaient été diminués et les heures de travail raccourcies.

"Je crois, dit-il, que ce serait servir les intérêts du Canadien National, si le bureau des commissaires dont il est question dans le bill était porté à cinq au lieu de trois". Il recommanda alors la nomination d'un représentant du Travail dans ce bureau.

M. George B. Nicholson, conservateur, d'Algoma-est, se déclara à son tour en faveur de l'idée suggérée la veille par le Dr McGibbon, conservateur, de Muskoka, qui s'était déclaré en faveur de l'opération conjointe des deux chemins de fer.

"Si le bill, ajouta-t-il, doit comporter l'abandon des terminus et par conséquent priver d'emploi un grand nombre d'employés, je crois que le pays devrait les dédommager autrement".

Le chef de l'opposition, le très hon. W. L. Mackenzie King, prit alors la parole. Il déclara qu'il trouvait dans le bill nombre d'items auxquels il pouvait souscrire. "Je crois toutefois, dit-il qu'il exige un examen minutieux et des explications en ce qui concerne les pouvoirs que l'on propose d'attribuer aux trois commissaires qui, en vertu du bill, remplaceront le présent bureau de direction du Canadien National.

"C'est, poursuivit le chef de l'opposition, une bonne chose de dégager le Canadien National de la politique, mais en fermant la porte à un abus, il ne faut pas l'ouvrir à d'autres. Le parlement ne doit pas abroger son contrôle en cherchant à écarter toute influence locale ou politique. Il ne faut pas non plus après que nous aurons voté cette mesure, que nous constations que nous nous sommes prononcés pour l'amalgamation. On devrait attendre pour discuter les pouvoirs des commissaires, que le bill soit rendu devant le comité."

M. King appuya ensuite l'idée d'avoir un représentant du Travail dans le bureau des commissaires. "Ce serait rétrograder, dit-il, si le Travail n'est pas représenté. En accordant un représentant au Travail, le gouvernement se tiendra en ligne avec la tendance évolutionnaire de l'époque. Le Travail serait bien plus disposé à accepter des réductions de salaires, quand la chose serait nécessaire, s'il se savait représenté dans le bureau des commissaires en charge du réseau. S'il faut agrandir les cadres du commissariat, de manière à ce qu'il renferme cinq membres, on devrait le faire. Même s'il doit rester à trois membres, le Travail devrait avoir son représentant".

M. King, au cours de la séance, proposa un amendement pour enregistrer l'opposition du parlement à toute idée d'amalgamation des deux chemins de fer et à l'abandon de ses droits sur les dépenses du Canadien National.

"J'espère avoir suivi, dit-il, l'exemple du ministre des Chemins de fer (le Dr Manion) en n'essayant pas de faire de cette question une affaire politique. Je propose donc cet amendement avec l'espoir qu'il serve à unir la Chambre sur cette mesure si importante".

# La session fédérale

(Suite de la page 1)

me donner la réponse que j'attendais. Il admet que de très nombreux contrats conclus par les libéraux ont été annulés ou changés par les conservateurs, depuis qu'ils sont au pouvoir. Ne serait-il pas opportun que l'on amende le contrat de l'impression ou de la frappe de la monnaie de façon à ce que cette dernière soit bilingue?"

L'argument, aussi logique que direct, a déconcerté le chef du gouvernement, qui a choisi la politique la plus prudente, sinon la plus équitable, celle de ne pas répondre.

Quand il s'agit des motions qui exigeaient la production de bons du trésor, du papier-monnaie et du numéraire métallique, le premier ministre a encore formulé des objections. Pour déposer ces pièces sur la table du greffier, il faudra les acheter, donc occasionner des dépenses au gouvernement. Or, seul un ministre de la Couronne peut présenter une motion pour production de documents ayant comme résultat de causer un déboursé à l'Etat. M. Boulanger, comme le grand public, d'ailleurs, ne pensait guère qu'un avis de motion pour production de documents serait considéré comme une source de dépense. Mais c'était un moyen pour M. Bennett d'éviter d'être pris au piège.

L'hon. M. Sauvé avait dit, en effet, que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord autorisant la publication dans les deux langues officielles du pays des documents fédéraux, la monnaie, envisagée cette fois comme pièce documentaire, devait logiquement être imprimée en français et en anglais.

Les autres motions, pour des raisons aussi triviales, ont été mises au rancart avec le souci évident, de la part des autorités, de ne pas se trouver dans de mauvais draps et surtout de ne pas donner aux Canadiens français un droit qu'ils réclament avec justification, celui de posséder une monnaie conforme à l'esprit de la constitution.

**La question ferroviaire**

Ainsi que le disait M. J.-A. Bradette, député libéral de Témiscamingue-nord, toute la Chambre—nous devrions dire tout le parlement—est pleinement d'accord sur le principe initial du bill des chemins de fer. Presque tous les contribuables, en effet, (les députés ne font que représenter les contribuables) sont d'avis que nos deux grands réseaux ferroviaires doivent coopérer très étroitement afin d'éviter la banqueroute. Le Canadien National, surtout en ces temps de dépression, ne peut pas compter indéfiniment sur le Trésor fédéral pour combler ses déficits annuels. Et le Canadien Pacifique ne saurait soutenir bien longtemps la concurrence d'un réseau d'Etat subventionné à même l'argent public.

**Le bill des chemins de fer se divise en trois parties**

Le ministre des Chemins de fer a rappelé que le bill, basé sur les recommandations du rapport Duff, se divisait en trois parties:

a) La première partie établit un bureau d'administration des Chemins de fer nationaux, par l'entremise d'une commission de trois fiduciaires.

b) La seconde partie est une invitation à la coopération entre le Pacifique Canadien et le Canadien National.

c) La troisième partie pourvoit à l'établissement, si la chose est nécessaire, d'un tribunal d'arbitrage pour juger des différends entre les deux compagnies à propos de coopération.

La commission d'enquête que présidait le juge Duff a été nommée en novembre 1931, et elle a été instituée à la demande de nos deux grandes entreprises ferroviaires. Au nom du Canadien National, c'est sir Henry Thornton lui-même, en 1931, qui a fait la demande en comité parlementaire des chemins de fer. Et le comité a accepté la suggestion de sir Henry. Et dans un discours récent, M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a déclaré qu'il avait lui-même suggéré à sir Henry de faire sa demande au parlement. En choisissant les commissaires, le gouvernement a voulu que les actionnaires et les obligataires, résidant en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, des deux entreprises soient représentés: lord Ashfield, pour les gens de Grande-Bretagne, M. L.-F. Loree, pour les gens des Etats-Unis.

L'opération conjointe du Canadien National et du Pacifique Canadien a été qualifiée de "seule solution durable aux problèmes du transport" par le Dr Peter McGibbon, conservateur de Moyskota, au cours du débat sur le bill ferroviaire à la Chambre des Communes.

Les deux chefs ont adressé la parole sur cet important sujet qui passionne depuis quelques jours l'opinion parlementaire, après être rentré dans le domaine public depuis que la Commission Duff a présenté son rapport à la fin de l'année dernière. L'hon. M. King a terminé son discours par un amendement qui spécifie que la Chambre est irrémédiablement opposée à la fusion des voies ferrées canadiennes, et à l'enlèvement des droits du Parlement sur les dépenses du Canadien National.

**L'hon. M. Bennett**

Le chef du gouvernement, l'hon. M. Bennett, n'aime pas les critiques, et il s'est récrié contre les craintes exprimées par le chef de l'Opposition. Mais à part ses manifestations de mauvaise humeur, il a prononcé un discours d'une belle puissance sur notre problème ferroviaire. Il a dénoncé l'absurdité de la construction de trois réseaux à travers le pays qui n'en avait pas besoin autant, et il a rappelé que l'hon. A.-G. Blair, ministre des chemins de fer dans le cabinet Laurier, a mis en garde la Chambre des Communes contre les dangers d'une situation comme celle dont le pays souffre à l'heure actuelle.

"L'héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, dit-il, est surtout un legs de dettes, et nous devons faire face aux conditions qui intéressent toute la population du Canada. Les chemins de fer nous coûtent un million de dollars par semaine et dans toutes les situations graves, les comités composés de peu de personnes sont toujours les meilleurs. Il ne peut pas être question de fusion parce que l'amalgamation ne saurait se produire sans l'approbation du Parlement. Il a pensé un moment que la solution serait peut-être de proposer le problème de l'amalgame au vote populaire lors des prochaines élections.

Le danger de la perte du contrôle par le Parlement disparait dès que l'on se souvient que tout l'argent nécessité par l'administration du réseau d'Etat doit être voté par la Chambre qui a un contrôle immédiat.

**L'hon. M. King**

"Quand il s'agit d'un chemin de fer qui appartient au public, le ministère ne devrait pas se départir de son autorité. Si le gouvernement et le parlement abandonnent tout le contrôle au bureau des directeurs, le résultat sera l'avènement du contrôle individuel. Si cette législation que nous discutons prépare les voies pour la fusion, et si elle enlève au gouvernement et au Parlement leur responsabilité, nous nous y opposons. Nous sommes franchement contre l'amalgame." C'est en ces termes que le très hon. Mackenzie King, chef de l'Opposition, s'est prononcé sur le bill Manion, au cours du débat sur les chemins de fer aux Communes.







## AVIS

**Aux créanciers et réclamants**
**Succession de feu ISIDORE MAURE**
**de Beaumont, Alberta, cultivateur**

AVIS est par les présentes donné que toutes personnes qui ont des réclamations contre la succession du dit Isidore Maure décédé le 15 janvier 1933 sont tenues de produire à la compagnie National Trust, ave. Jasper, Edmonton, Alberta, le ou avant le 30 avril 1933, la vérification complète de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date la dite compagnie administratrice avec testament annexe de la dite succession, distribuera les biens de la succession, entre les ayant-droit, ne tenant compte que des réclamations dont avis lui aura été ainsi servi ou qui auront été portés à sa connaissance.

Edmonton, ce 14 jour de mars 1933

PAUL-E. POIRIER,
Avocat de la Compagnie National Trust, administratrice avec testament annexe de la succession de feu Isidore Maure,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

## FALHER

Le 5 mars au soir, une partie de cartes, au profit de l'église, était donnée sous les auspices des dames de l'Autel. La présidente, Mme J. B. Langelier, toujours très habile à faire des soirée intéressantes, sut offrir à cette soirée, un programme varié qui fut fort goûté des auditeurs. La fanfare elle-même donna un court concert nouveau aux morceaux très variés qui attirèrent de chaleureux applaudissements. Sur le théâtre nous vimes aussi figurer de nouveaux artistes qui promettent beaucoup pour l'avenir et méritent nos félicitations. Cordial merci pour eux tous et les anciens qui continuent à se dépenser pour nous récréer.

**Programme.** Outre le jeu de cartes et la fanfare qui sut nous égayer, il y eut un monologue: La petite fermière, récitée par Mlle Thérèse Langelier, qui fut vraiment charmante comme petite reine fermière et mérita de vifs applaudissements.

La saynète: "On n'est jamais si bien servi que par soi-même", a donné une morale bonne à mettre en pratique à l'époque que nous traversons. Personnages: Mme Dubonnet, maitresse de maison: Mme Donat Gagnon; Mlle Zoé Mignard, sa bonne: Mme E. Couillard; Mlle Rosida Chanterose, 2ème bonne: Mme F. Ethier; Pierrette Périchon, 3ème bonne: Irène Ethier; garçon de magasin et rôtisseur: Marc L'Heureux; modiste: Mme Ernest L'Heureux; 2ème garçon de magasin et pâtissier: Edouard Dusseault; un garçon charcutier: Alphonse Dusseault; Mme Rondeau et sa famille, cousine de Mme Dubonnet: Mme A. Parizeau et sa famille. Orchestre. Déclamation: Le pater du mourant, par Mme Couillard.

Piano par Mlle Léonie Poirier.

Chanson: Le Credo du paysan, par M. Roméo Dusseault, accompagné par Mme F. Rentiers. Piano par Mlle Bibiane Rentiers. Opérette, Mlles Marie-Jeanne Viens et Jeanne Leduc, accompagnement par Mlle F. Landry. Chant anglais, M. et Mme Goodwin avec accompagnement. Comédie: Vendeur de radio: M. Roméo Dusseault. Mme Donat Gagnon et Mlle Marie-Jeanne Viens.

O Canada!

**L'assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. aura lieu le 12 courant. Avis de se rendre nombreux parce qu'il y aura des sujets très intéressants à discuter.**

—Corr.

## McLENNAN

Quelques amis se réunissaient dimanche, le 5 mars, chez M. Adjutor Marcoux pour fêter l'anniversaire de Mmes A. Marcoux et Mme Dr Desrosiers. La plus franche gaieté ne cessa de régner durant toute la soirée. On joua au whist et les heureux gagnants furent pour les dames: 1er, Mlle Gisèle Bisson; 2ème, Mlle Lafond; consolation, Mme Bellavance. Pour hommes: 1er, M. Paul Lafleur; 2ème, M. Henri Guénette; consolation, M. G. Côté. Prix d'entrée, M. Denis Bergeron. Un succulent goûter fut servi. Nous ne pouvons que remercier M. et Mme Marcoux de leur gracieuse hospitalité.

Le Frère Dugras a soupé au presbytère mardi soir. Il était en route pour le lac des Liards où il prendra son poste avec le P. Gouy. Le Frère Dugras devait passer quelques jours à Grouard. Le P. Demers se rendait le 11 à Kathleen pour célébrer la sainte messe, il a été empêché par le froid et les mauvais chemins de s'y rendre aussi souvent qu'à l'habitude mais son zèle ne reste pas inactif car sa pensée allait souvent vers ces gens qui n'ont pas le bonheur d'avoir un prêtre parmi eux. Nul doute qu'ils sauront apprécier le dévouement du P. Demers.

Florina Ethier, enfant de M. Arcade Ethier a été opérée pour l'appendicite le 8 mars. Elle va bien et sous peu elle pourra retourner dans sa famille. Souhaitons-lui un prompt rétablissement.—Corr.

### Ecole de Donnelly

| | Franç. | Catéch. |
|---|---|---|
| **XIe année—** | | |
| Charlotte Maisonneuve | 92 | 100 |
| **Xe année.** Rose Boulet | 78 | 100 |
| **IXe année—** | | |
| Marguerite Forcier | 92 | 100 |
| P. Emile Maisonneuve | 83 | 98 |
| **VIIIe année—** | | |
| Bertha Dandurand | 91 | 100 |
| Edouard Requier | 83 | .... |
| Elphège Fillion | .... | 95 |
| **VIIe année.** Adèle Boulet | 97 | 97 |
| Henri Johnson | 91 | .... |
| Bernard Boulet | .... | 98 |
| **VIe année—** | | |
| Raymond Thibault | .... | 90 |
| Louis Collin | .... | 83 |
| Victoria Gagné | 83 | .... |
| Aline Fillion | 80 | .... |
| **Ve année.** Régine Fillion | .... | 91 |
| Clet Gauthier | .... | 80 |
| Raymond Maisonneuve | 94 | .... |
| Cécile Houde | 84 | ... |
| **IVe année—** | | |
| Thérèse Dandurand | 79 | .... |
| Yvette Poulin | .... | 85 |
| Yvette Houde | 73 | .... |
| Marcel Garant | .... | 93 |
| **IIIe année—** | | |
| Gilberte Fillion | 98 | .... |
| Françoise Boulet | 96 | .... |
| Lucien Maisonneuve | .... | 100 |
| Doris Albert | .... | 97 |
| **IIe année.** Germaine Collin | 96 | 98 |
| Rita Boulet | 95 | .... |

# La vie en Alberta

## SAINT-VINCENT

S'il faut en croire le dicton "neige abondante, récolte abondante" nos braves cultivateurs peuvent s'attendre à voir leurs espérances se réaliser. Dans certains endroits de la paroisse on se croirait dans les paroisses de l'Est où la neige s'amoncelle en falaises le long des clôtures.

M. Rosario Frigon a été éprouvé par le feu. Sa maison a été rasée de fond en comble. Nos sincères sympathies à ce paroissien si cruellement éprouvé.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Albert St-Arnault est en pleine convalescence d'une vilaine grippe qui l'a fortement ébranlé. —Corr.

## MORINVILLE

Depuis notre dernière correspondance, nous avons peu d'événements à enregistrer dans notre localité.

Un premier est celui de la réunion de l'Amicale, le 10 de ce mois. L'assistance était tout à fait nombreuse et c'est certainement un plaisir de voir nos anciennes élèves du couvent et nos dames de bonne volonté répondre avec tant d'empressement. C'est un signe que la charité n'est pas encore éteinte dans leur coeur et que ce mot y fait vibrer les cordes les plus sensibles. Le numéro spécial de cette soirée était certainement la conférence du P. Routhier. Inutile de dire que personne n'a été déçu. Souhaitons que les réunions de l'Amicale deviennent de plus en plus populaires.

Un deuxième événement est celui de l'incendie d'une de nos plus anciennes résidences. La chose est arrivée samedi après-midi. Mme Bernier, la propriétaire était allée à Edmonton, et est revenue juste à temps pour voir brûler sa maison. Le feu est probablement dû à un court circuit dans les fils électriques. Pendant quelque temps l'on avait espéré éteindre les flammes mais ce ne fut qu'un espoir et celles-ci prirent le dessus sur nos pompiers volontaires et tout fut consumé. La maison portait des assurances et ceci aidera à supporter les dommages. Disons que la sympathie du public va complète et entière à Mme Bernier dans son épreuve.

Notre troisième événement est celui de la mort de Mme Dumas, l'une des pionnières de Morinville. Depuis quelques mois elle luttait contre la maladie mais finalement il lui a fallu se rendre. Elle a fait son sacrifice généreusement et est morte parfaitement résignée à la volonté du grand maître. Les funérailles ont eu lieu le 13 de ce mois et un grand nombre de paroissiens s'étaient fait un devoir de suivre la dépouille mortelle. Mme Demers laisse pour pleurer sa perte ses deux fils, Paul et Joseph demeurant dans la région de Falher.

Nous aurons, dimanche prochain, une partie de cartes sous les auspices des Enfants de Marie. Nous ne doutons donc pas du succès car nous savons la popularité de nos demoiselles de la paroisse et c'est ce qui explique que l'on vienne de tout côté. Ajoutons que le 19 étant le surlendemain de la St-Patrice, une bonne partie du programme sera en anglais en attendant qu'il soit en gaélique. Sans aucun doute les amis de la verte Erin seront là pour applaudir nos amateurs. Donc à dimanche prochain, n'y manquons pas.—Corr.

## SAINT-ALBERT

M. et Mme Philippe Perras et famille de Wainwright ont passé la semaine chez M. Gaulin, père de Mme Perras; à l'occasion de leur passage, Mme Gaulin a donné, dimanche soir, une soirée à leur amis de St-Albert.

Mme Meloche qui s'est fracturé une épaule il y a quelque temps est complètement rétablie maintenant.

Le samedi matin, 4 courant, les Enfants de choeur avaient une réunion générale pour l'élection de leurs officiers. Le résultat du scrutin secret fut le suivant: président, Ernest Sénéchal; vice-président, Raymond Lafranchise; secrétaire, Clarence Beaulieu. Dès le lendemain, dimanche, les officiers entraient en charge à la grand'messe. A date, les enfants de choeur sont au nombre de vingt-trois. Espérons que, grâce au dévouement intelligent des officiers, ils édifieront leurs parents et amis par leur bonne tenue, et surtout par leur piété. Il est très clair que si un enfant de choeur ne réalisait pas ces deux conditions, il ne serait pas à sa place dans le sanctuaire, et tout près de l'autel. Les parents nous rendraient un grand service, et ils feraient une oeuvre utile à la religion et à la paroisse, en rappelant fréquemment à leurs enfants quel honneur c'est pour eux que d'être admis aussi près du bon Dieu et de ses prêtres. Hélas! il n'est que trop vrai que plusieurs de nos enfants de choeur n'ont pas l'air de soupçonner qu'il faut se bien tenir quand on est à côté du bon Dieu, et en face du tabernacle. On voudrait que ce ne fût là que de la légèreté; mais, hélas, cette légèreté ressemble beaucoup à un abaissement de la foi chez nos enfants d'aujourd'hui. Est-ce la conséquence du manque de respect et de politesse de certains catholiques, jeunes gens et jeunes filles, dans notre église? Qui oserait dire que l'exemple des vieux n'a rien à faire avec le manque de tête des plus jeunes? En tout cas, il est temps qu'on y pense, et qu'on y voie, pour l'honneur de la religion, pour la gloire de Dieu, pour la bonne renommée de notre paroisse, et pour le maintien de la foi! Parents chrétiens, aidez-nous à faire respecter la maison de Dieu, et par vos paroles, et surtout par votre exemple.

La rafle de la douillette, gracieusement offerte par le R. P. curé, afin de procurer des ressources aux enfants de choeur pour achat de soutanes et surplis, se fera dimanche soir prochain après la séance dramatique et musicale, organisée par le cercle Grandin, au profit de l'église.



## CALGARY

Le R. P. Doucet, O.M.I., de Cluny, a passé la semaine à Ste-Famille, gardien de la paroisse, en l'absence de M. le curé représentant l'élément canadien-français du diocèse de Calgary aux fêtes d'intronisation de S. Exc. Mgr Melanson comme deuxième évêque de Gravelbourg.

Dimanche soir dernier, avait lieu la seconde partie de cartes à la salle de l'église, depuis la création du prix populaire inauguré par la St-Jean-Baptiste. Le sort a favorisé Mme Minard. Mais comme pour s'emparer du prix en question, il faut être présent au moment qu'il est tiré, et que Mme Minard était absente ce soir-là, le montant est resté entre les mains des organisateurs pour être ajouté au montant de la prochaine partie, et former ensemble double recette pour le gagnant de la prochaine fois.

Les exercices de la neuvaine en l'honneur de St-Joseph se poursuivent tous les soirs depuis le 10 mars et ne se termineront que la veille de la fête du saint patron de l'église universelle. Puisse la filiale dévotion des paroissiens mériter l'attention et la bienveillance du grand intendant vers qui la providence comme autrefois, invite encore ceux qui sont dans la détresse d'aller à 'Joseph:' Ite ad Joseph, le père nourricier du Roi des rois, le chaste époux de la plus riche des mères. Comme le 19 mars, cette année, se trouve un dimanche du carême, ayant préséance sur les autres fêtes en raison même des privilèges que la liturgie accorde à ces dimanches, l'Eglise ne fera l'office de St-Joseph que lundi, le 20, bien que cette fête tombe en réalité le 19 mars. Ce sera donc là, une occasion pour les amis de l'humble charpentier de faire double communion en son honneur en s'assurant double attention de sa part.

## CHAUVIN

Mardi, le 7 mars, MM. Jules Laforest et Albert Guay nous revenaient de l'Est où ils étaient allés passer les fêtes et une partie de l'hiver dans leur famille respective, après plusieurs années d'absence. Ils ont trouvé les choses bien changées et disent que malgré les temps durs que l'on traverse il y a encore une ère de prospérité qui plane dans la vieille province. Ils ont surtout admiré le progrès des routes macadamisées, système qui est de beaucoup supérieur à notre système de gravois albertain, puisque une fois l'ouvrage fait c'est pour toujours.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Mme Joseph Soucy arrivée jeudi dernier, le 9, de Vancouver, avec ses trois enfants; ils viennent rejoindre M. Soucy qui était revenu s'établir ici à l'automne après une absence de neuf ans.

C'est une famille des nôtres qui vient renforcir nos rangs. Bravo. Car plus nous serons groupés, plus nous serons forts pour défendre nos droits nationaux et religieux.

Mme Joseph Furlotte et sa jeune fille sont en voyage à Edmonton pour une semaine.

M. Alphonse Bélanger de Rivière-qui-Barre est retourné après avoir passé deux mois chez sa soeur, Mme Eloi Gagnon.

Mlle Alma Comeau de Rivière-qui-Barre est en visite chez son grand'père M. Joseph Poirier.

Dimanche dernier, l'on recommandait aux prières Mme Hélène Larouche, épouse de M. Alfred Simard, décédée à Montréal le 28 février. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux 12 enfants.

M. et Mme Simard étaient autrefois de Chauvin.—Corr.

## SAINT-PAUL

**En voyage.** M. Paul Lessard est parti pour Montréal où il se rend visiter sa mère.

**De retour.** M. Hector Brosseau est revenu définitivement d'Edmonton où il a terminé son cours commercial.

M. Alphonse Brosseau de retour d'un voyage d'agrément à Vancouver.

**Nomination.** M. Marius Drouin a été nommé secrétaire du village pour l'année courante.

M. W. Chesster a été choisi comme auditeur pour 1933.

Dimanche prochain le club dramatique irlandais donnera un concert à la salle paroissiale en l'honneur de leur patron saint Patrice. Comme toujours on nous promet une soirée très amusante.

Il est très édifiant de voir un bon nombre de fidèles suivre les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph dont la dévotion devient de plus en plus populaire dans notre paroisse.

## BONNYVILLE

**Tempête.** Une tempête de neige nous est arrivée encore cette semaine. Oh! non pas deux pieds comme dans Québec quelques fois, mais on estime qu'il est bien tombé une dizaine de pouces. C'est une des plus considérables que nous ayons eues depuis longtemps. Les chemins commencent à être embarrassés, mais le beau temps arrive dès le lendemain, il n'y paraîtra plus bientôt.

M. Octave Levasseur, voilà l'homme qui en un tour de main sait ouvrir toutes les routes principales du village avec un engin de sa propre patente, mais qui en vaut bien d'autres. Tous ceux et surtout celles qui se promènent encore par nos rues, inclinez-vous devant ce bon ami qui a si vite fait disparaître les embarras de cette vilaine neige collante et trois hourrah pour Octave.

**Soirée.** Dimanche le 19, nous aurons une soirée au profit de l'A.C.F.A. Elle aura la forme d'un débat entre quatre messieurs. Deux jeunes et deux moins jeunes. Encourageons cette bonne oeuvre.

Dimanche dernier avant la messe, nous avons eu l'assemblée régulière de mars du cercle A.C.F.A. La liste des recrues monte un peu mais pas assez vite. Nous nous attendons à voir plusieurs joindre cette semaine.

**Radio.** Le programme à la radio des Bonnes Amies fut bien goûté et tout à fait gentil. Nous apprenons à regret qu'il est question de discontinuer les programmes français au poste de l'Université d'Alberta. Souvent un très grand nombre se sont tous aux écoutes et ont goûté ces jolis programmes, et en même temps se sont rendus familiers avec le poste CKUA qui est toujours si instructif.

**Veillée.** M. et Mme Léo Paul Bougie recevaient plusieurs amis à une soirée intime réunissant autour de cinq tables autant de groupes plus décidés que jamais à se disputer les beaux prix offerts à cette occasion. L'on remarquait: M. et Mme Donat Bougie, de St-Paul, couple bien connu ici, et qui s'étaient lancés mutuellement un défi au commencement de la partie. Mme Bougie sortit triomphante et couleur battante avec le 1er prix; mais que dire de son cher époux, et comment le dire sans un peu sourire, il gagnait le prix de consolation, et encore devra-t-il attendre jusqu'à Pâques pour s'en consoler. C'est fort, n'est-ce pas? Il doit y avoir quelque maléfice là dedans.

Les autres personnes qui assistaient furent les RR. PP. Pratt et Lapointe, M. et Mme Chas. Moreau, M. et Mme Zénon Tremblay, M. et Mme P. Durocher, M. Jos. Hamel, Miles Philo. Limoges et Berthe Limoges, Mme Léger, M. et Mme Chas Beaupré, M. W. Ouimet, Mme J. B. Gouger. Les autres gagnants furent pour messieurs: M. Charles Moreau, premier prix et consolation Mlle Philo. Limoges. Un excellent goûter termina la soirée à une heure avancée. Merci M. et Mme et bonsoir.—Corr.

## MORINVILLE

### Chronique de l'Amicale

10 mars 1933. Nous avions le plaisir et l'honneur de voir le R. P. Routhier et son confrère ou fils spirituel, le R. P. Tardiff, assister à notre soirée semi-récréative. Ils étaient, certes, tous deux les bienvenus! Je crois même que Mgr Pilon a omis un petit point du programme tant il se plait en leur compagnie. Mais, enfin, c'est fait! les conséquences iront aux oubliettes! Notre présidente a témoigné le désir de voir les préliminaires se réduire à leur plus simple expression afin d'avoir tout le temps voulu à la causerie désirée. Il y avait, cependant, quelque chose qu'il ne fallait pas omettre et sur proposition de Mme Robert et de Mlle Sabourin, l'assemblée donna un vote de remerciements à Mlles C. Loiseau, K. Morin, Jeannette Loiseau, Lucille Tellier pour le beau travail accompli le mois dernier: par leur entremise nos félicitations parviendront à leurs charmants élèves qui participaient avec tant d'enthousiasme à la besogne commune.

A la demande de Mmes Cournoyer et Dupuis, l'adoption des minutes de la dernière assemblée, considérées comme lues, suivait. Puis, notre secrétaire, Mlle B. Gibeau, a discrètement décliné l'honneur de nous donner: "Au berceau de la Nouvelle France" afin de raccourcir le programme. Je me permets, cependant, d'en donner un résumé, comme hommage à saint Joseph. La dévotion à saint Joseph nous a été apportée de France par les Frères Récollets. Dès 1624 nous trouvons dans un mémoire du frère Le Caron: "Nous avons fait une grande solennité, où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, nous avons choisi saint Joseph pour le patron de ce pays et le protecteur de cette église naissante."

En 1637, les Récollets n'y étaient plus, mais les Jésuites se montraient fidèles à l'usage établi. Dans la relation de 1636, le P. Paul Le Jeune s'exprime ainsi: La veille de la fête du glorieux saint Joseph, patron et protecteur de la Nouvelle France, on arbora le drapeau et on fit jouer le canon. M. le gouverneur fit faire des feux de réjouissance, pleins d'artifice. . . L'on avait dressé un plan sur lequel paraissait le nom de saint Joseph en lumières. Au-dessus de ce nom sacré brillaient quantité de chandelles de feu, d'où partirent dix-huit ou vingt petits serpentaux qui firent merveille. Il y eut des fusées, un petit château flanqué de quatre tourelles, quatre roues tournantes, une croix à feu qui scintillait comme un diamant. Enfin, il y eut tant de choses ravissantes que les sauvages et aussi les Français ne pouvaient en croire leurs yeux." Le jour de la fête, 19 mars, notre église fut remplie de monde et de dévotions comme un jour de Pâques. Jusqu'en 1664, même célébration avec variantes. Vers 1691, le P. LeClerq observe que la dévotion à saint Joseph s'est conservée vive et efficace parmi les habitants de la colonie. En 1793, Mgr de St-Valier prescrit la célébration de la St-Joseph comme premier patron du pays. Le nouveau rituel de 1830 conserve le même ordre de chose à cet égard. Nous autres, Amicalistes, où est notre place dans ce concert de louanges? Mais revenons à notre soirée sous la direction délicate de Mlle Cécile Dupuis, nos deux benjamines, Gertrude et Jeannette Dupuis, nous ont donné une page historique mélodieuse. Cécile jouait bien là son beau rôle de soeur aînée.

Mlle Cécile Vandale, qu'accompagne au piano Mlle Lucile Boyer, nous lance alors sur les ondes aériennes, ce qui est bien le trait caractéristique du "Vent d'Ouest canadien", je crois. Volontiers, nous aurions franchi l'espace et traversé les mers si le R. P. Routhier ne s'était trouvé là pour nous donner un bon plongeon dans le domaine des réalités. C'est l'édifice familial qui passe maintenant sous nos yeux; les problèmes fondamentaux du foyer chrétien se dressent devant nous: l'enfant, à tout âge, doit honneur, respect et amour à ses père et mère. Sous la parole vibrante du Rév. Père le coeur se transforme; il semble qu'avant on ne savait pas ce que c'était qu'aimer les siens. Les âmes s'allument entre elles comme des flambeaux, dit-on, que celles, donc, qui ont entrevu le bel idéal de la jeune fille, ou de la mère chrétienne ne fassent aussi entrevoir à d'autres.

Quel homme, quelle famille, quel peuple n'a pas à bénir ou à maudire une femme, cause de son bonheur ou de son malheur?

La femme si elle est vertueuse éclaire, réchauffe, réjouit; perverse, elle éblouit, brûle et dévaste tout.

C'est à l'influence d'une femme, jeune fille, épouse ou mère que l'homme doit les vertus qui le sauvent ou les vices qui le perdent. Bref, l'Ecriture Sainte appelle la femme la perle rare d'un prix inestimable; celui qui la possède n'a pas besoin d'autre trésor. Au foyer domestique la femme est vraiment reine; elle y règne par sa bonté, son dévouement, son esprit de sacrifice; dans l'exercice de ses exquises prérogatives d'épouse, de soeur et de mère, elle met du bonheur, de l'espérance, dans toutes les existences. Enfin, nous avons entendu tant de si bonnes et belles choses qu'on ne peut les rendre convenablement. Le bon Père n'a montré que le beau côté de la médaille, par délicatesse pour l'auditoire, à nous de tirer les conclusions pratiques; son indulgente bonté nous pardonnera ce compte rendu si peu fidèle, si nous lui promettons de lire la Sainte Ecriture, et les admirables encycliques de notre T. S. Père le Pape afin de nous pénétrer de ce même esprit qui l'anime.

Mlle Jeanne Guy accompagnait l'hymne national.

Notre prochaine réunion aura lieu le 1er vendredi d'avril à cause du vendredi saint qui arrive dans la 2a semaine d'avril.

Une amicaliste.

## VIMY

Dimanche, le 26 février, malgré la tempête qui faisait rage et autres contretemps nous avons eu notre fameuse séance.

Trois comédies: les titres étaient "Le journal bien renseigné", "The Train to Mauro", le "Le bonhomme français". Ensuite après les pièces tous les acteurs se sont rassemblés sur le théâtre et ont fait une soirée de nos vieilles chansons canadiennes, chez Toine Brouillet. La réussite de cette soirée a été au superlatif car durant trois heures les gens ont ri à se rendre malades. Qui n'aurait pas ri à la figure de M. André Belland, à la réplique de M. Marc Dozois, et au commandement sévère de Mlle Olive Lamarche et de M. Rodolphe Gouin, à la mimique de MM. Albert et Louis St-Arnaud. N'allons pas oublier notre agent de station, M. Ed. Dozois, son client voyageur et son fils M. Lionel Nadon et Georges Kasnez, ainsi que Louis Laferté, ces deux derniers ont très bien rempli leurs rôles pour des commençants; les autres ont tous rempli leurs rôles à merveille, ils étaient tous des étoiles.

Ouverture: Duo de piano: "Welcome to Vimy", par Mlles Olive Lamarche et Mme Lucien Lamarche. Mlle Laurette Huot sut, par sa belle voix, nous faire apprécier la chanson "Feu follet" et gagna par là un rappel. Un monologue intitulé "La grand'demande" fut très bien rendu par François Landry. Nous avons aussi entendu une très vieille chanson connue de tous "When You and I Were Young Maggie", chanté avec succès par M. Lucien Nadon. Le clou des entr'actes fut la "Querelle des Vieux" par Mme L. Lamarche et M. Marc Dozois. Mme Lamarche rendit avec âme les points délicats de la mère en colère, et Marc, lui, avait l'air du vieux très indépendant; ils furent très applaudis. M. Lucien Lavoie aussi nous a chanté "Fringue, fringue sur l'aviron", qui fut répondu en choeur par tous les acteurs. Mme F. Landry sut s'acquitter avec succès de la tâche d'accompagnatrice.

M. le curé remercia en mots choisis d'abord les acteurs de la bonne volonté qu'ils avaient montrée pendant les exercices et les a félicités de leurs succès: il dit quelques mots d'encouragements aux gens qui s'étaient rendus en grand nombre. On termina par l'hymne national.

Dimanche, le 12 mars, on fêtait chez M. et Mme Rodolphe Gouin leur 20ème anniversaire de mariage. Les joyeux jubilaires reçurent plusieurs cadeaux en porcelaine donnés par leurs amis de Vimy. Au souper étaient présents Mme et Mlle John Peltier, M. et Mme Robert Pépin, M. et Mme François Landry et Albéric. A la veillée étaient présents, M. et Mme Alex Belland, M. et Mme J. Corrier, M. et Mme André Belland et autres. Nous eûmes jeux de cartes, chants et autres amusements divers.

M. Denis Huot a subi avec succès une opération à l'hôpital de la Miséricorde et est maintenant en bonne voie de guérison.

Mme veuve Mailhot de Chauvin est en visite chez son beau-fils, M. et Mme Léo Chaput.

M. et Mme T. St-Arnaud sont les hôtes de leur belle-soeur, Mlle Normandeau de Girouxville, Alta.

M. Jean Ihellou est allé en ville l'autre jour faire une visite à son dentiste.

**Baptême.** Marie Ange Thérèse, fille de M. et Mme Rosario Pombert. Parrain et marraine M. et Mme Alexis Lavoie, grand'parents de l'enfant.

—Corr.

**Un grain de bon sens.** Dieu qui donne tout à l'homme et qui ne reçoit rien de lui, ne peut souffrir l'orgueil.











## Les prix du marché

### Prix à Edmonton

| | |
|---|---|
| **Blé—** | |
| No 1 Nord | .31 |
| No 2 Nord | .29 |
| No 3 Nord | .28 |
| No 4 Nord | .26½ |
| No 5 Nord | .25½ |
| No 6 Nord | .24½ |
| Fourrage | .21½ |
| **Avoine—** | |
| No 2 C W | .12 |
| No 3 C W | .09 |
| Fourrage | .09 |
| **Orge—** | |
| No 2 C W | .13 |
| No 4 C W | .10½ |
| **Seigle—** | |
| No 2 C W | .15½ |
| No 3 C W | .13½ |

### Prix à Vancouver

| | |
|---|---|
| **Blé—** | |
| No 1 Nord | .49⅛ |
| No 2 Nord | .47 |
| No 3 Nord | .46⅞ |
| No 4 Nord | .45⅞ |
| No 5 Nord | .44⅞ |
| No 6 Nord | .43⅜ |
| Fourrage | .40⅜ |

### Prix à Winnipeg

| | |
|---|---|
| **Blé—** | |
| No 1 Nord | .49¼ |
| No 2 Nord | .47⅝ |
| No 3 Nord | .45⅞ |
| No 4 Nord | .44⅜ |
| No 5 Nord | .41⅝ |
| No 6 Nord | .39⅝ |
| **Avoine—** | |
| No 2 C W | .24⅞ |
| No 3 C W | .21⅞ |
| Fourrage | .21⅝ |
| **Orge—** | |
| No 3 C W | .28⅞ |
| No 4 C W | .26⅞ |
| **Seigle—** | |
| No 1 C W | .33⅝ |

### Prix à Edmonton

| | |
|---|---|
| **Bétail—** | |
| Taures de choix | 3.00 à 3.25 |
| " qualité moyenne | 2.25 à 2.75 |
| Veaux de choix | 4.50 à 5.50 |
| " qualité moyenne | 3.50 à 4.00 |
| " communs | 3.25 à 3.50 |
| " qualité moyenne | 3.50 à 4.00 |
| Bouvillons (steers) de choix | 3.00 à 3.50 |
| Bouvillons qualité moyenne | 2.25 à 2.75 |
| Boeuf de choix | 2.25 à 2.50 |
| " ordinaire | 1.50 à 2.00 |
| Agneaux | 4.00 à 4.35 |
| Porc à bacon | 4.00 |
| **Crème—** | |
| Spéciale | .18 |
| No 1 | .16 |
| No 2 | .13 |
| **Oeufs—** (Variations quotidiennes) | |
| Extras | .15 |
| Frais No 1 (First) | .13 |
| Oeufs de poulettes | .11 |
| 2ème qualité | .09 |
| **Beurre—** | |
| En boite, la lb. | .26 |
| Enveloppé, la lb. | .25 |

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



# Page Agricole



## Engrais chimiques vendus au Canada

Parmi les marques innombrables d'engrais chimiques que l'on offrait au public au début de l'industrie des engrais chimiques au Canada, il y en avait des centaines qui contenaient si peu de principes fertilisants qu'elles avaient à peu près aucune valeur. Un article fut inséré dans la Loi des Engrais Chimiques de 1922 spécifiant que tous les engrais chimiques vendus au Canada doivent contenir au moins 12 pour cent d'un élément fertilisant assimilable, que ce soit de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse, séparément ou en combinaison. En 1928, le minimum du total d'éléments fertilisants dans un engrais quelconque a été élevé à 14 pour cent, et cette prescription est encore en vigueur. Pendant la première année de l'application de cette disposition de la loi relative au minimum de 14 pour cent d'éléments fertilisants, des cen-

## Fléaux portés par les trains

L'activité déployée par la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture pour prévenir les irruptions et les ravages des insectes nuisibles porte ses agents parfois dans des endroits imprévus. Dans la lutte contre la spongieuse, par exemple, il a fallu parcourir des centaines de milles de chemins, et exercer une surveillance étroite sur les grandes routes qui partent de la frontière internationale. Les camps de touristes sont également l'objet de l'attention, parce qu'il est à craindre que l'insecte ne s'introduise accidentellement avec ls bagages dans les automobiles. En ce qui concerne le papillon satiné, les trains de chemin de fer jouent un rôle important dans la distribution de ce fléau. On a trouvé des papillons et des oeufs dans les locomotives et sur les trains de fret et de voyageurs. On en a trouvé également aux endroits où les trains s'arrêtent pour changer de locomotives et pour donner aux voyageurs l'occasion de prendre un repas, mais grâce à la vigilance de l'inspecteur la propagation de cet ennemi de nos forêts a été enrayée.

## Sel médicamenté pour les moutons

Les troupeaux de moutons sont exposés à souffrir des parasites internes si l'on n'a pas soin de leur fournir un bon vermifuge à intervalles réguliers et appropriés. Il existe plusieurs sortes de mélanges bons pour les moutons; tous sont décrits dans un feuillet traitant des parasites des moutons et publié par le ministère fédéral de l'agriculture à Ottawa. Un mélange de sel commun et de sulfate de cuivre est très utile pour réduire le nombre des parasites de l'estomac et des intestins. Il se compose de 100 livres de sel, auquel on ajoute 5 livres de sulfate de cuivre, finement pulvérisé. Ces ingrédients doivent être mélangés soigneusement, à l'état sec. On tient ce mélange séparé des aliments, dans des contenants appropriés, où les moutons et les agneaux peuvent puiser tous les jours, tant qu'ils veulent. Pour l'emploi en plein air, la boîte où l'on met le sel médicamenté doit être munie d'un toit ou d'un couvercle en planches, pour empêcher la pluie et la neige d'y pénétrer.

## Le rassemblement des laines, Canada

Pour réduire les frais de transport et faciliter le classement des laines, qui est effectué par les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture, la Coopérative canadienne des producteurs de laine, Ltée, a pourvu des points séparés de rassemblement pour les régions où les laines rentrent dans la même catégorie. La laine des trois Provinces Maritimes passe par quatre entrepôts tenus par des sociétés affilées dans ces régions, tandis que la province de Québec est couverte par une société qui expédie la laine à l'entrepôt des coopérateurs de Lennoxville; le plus gros de la laine de l'Est est reçu à ces cinq centres.

Le dépôt principal, qui peut recevoir 4,000,000 de livres de laine, est à Weston, Ont. C'est à ce dépôt ainsi qu'à l'entrepôt subsidiaire de Carleton Place que l'on expédie les laines de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Ces deux centres recueillent ainsi la laine des ranches de l'Ouest et la laine domestique de l'Ouest, qui sont rassemblées par huit sociétés dont l'une (les Eleveurs de moutons du sud de l'Alberta) a expédié plus de 250,000 livres de laine en une seule saison. De juin à août les dépôts des coopérateurs à Portage la Prairie, Man., et à Régina reçoivent également une partie des laines de l'Ouest.

## Cercles agricoles de la jeunesse

**Règlements gouvernant les prêts d'animaux**

La Division de l'industrie animale, du Ministère fédéral de l'Agriculture, vient de publier un feuillet spécifiant les conditions auxquelles on prête des béliers et des verrats de race pure aux cercles de jeunes éleveurs de moutons et aux cercles de jeunes éleveurs de porcs. Ces renseignements sont très complets; ils spécifient d'abord quels cercles peuvent présenter une demande pour un bélier ou un verrat et ils indiquent également la façon de s'organiser pour présenter une demande et les règlements qui gouvernent la distribution des animaux.

Les particuliers ne sont pas admis à profiter de cette offre. On ne considère que les demandes venant de cercles spécialement organisés, conformément aux règlements qui gouvernent les cercles de jeunes éleveurs de moutons, en ce qui concerne les béliers, et les cercles de jeunes éleveurs de porcs, en ce qui concerne les verrats. De même, la demande du cercle doit être présentée sur la forme spéciale émanant du commissaire de l'industrie animale, à Ottawa. Pour encourager les éleveurs canadiens, directement en développant le marché, et indirectement en faisant ressortir la valeur des géniteurs canadiens de race pure, tous les animaux distribués sont achetés au Canada, ils sont produits au Canada, et, en général, placés dans la province où ils ont été achetés.

Ces animaux sont la propriété du Ministère fédéral de l'Agriculture, et ils sont soumis au contrôle et à la surveillance du chef du Service des moutons et des porcs de la Division de l'industrie animale. L'un des règlements importants en ce qui concerne le maintien des animaux prêtés, c'est que le cercle doit désigner un homme compétent auquel est confié le soin des verrats ou des béliers.

C'est le Ministère fédéral de l'Agriculture qui paie le fret jusqu'au point d'expédition le plus rapproché du bureau du cercle, mais s'il y a des frais d'étable ou d'entretien au point d'expédition après déchargement, c'est le cercle qui en est responsable. C'est également le Ministère qui paie le fret à partir du point d'expédition lorsqu'un animal est repris; le cercle est tenu, toutefois, de livrer et de charger le bélier ou le verrat, suivant le cas, au point d'expédition, sans frais pour le Ministère. Les dépenses encourues par les cercles représentent principalement le maintien de l'animal.

On achète les béliers et les verrats pour la distribution pendant les mois d'automne, et ils sont prêts jusqu'au 1er octobre de l'année suivante. Les demandes de renouvellement pour les mêmes animaux, pour l'année suivante, reçoivent une considération favorable pourvu que les rapports de l'inspecteur de la Division de l'industrie animale indiquent que les affaires du cercle ont été conduites conformément aux intentions du Ministère de l'Agriculture, et pourvu qu'un rapport annuel satisfaisant soit transmis dans le délai stipulé (le ou avant le 1er février de chaque année).

Pendant l'année finissant le 31 mars 1932, il y avait au Canada 106 cercles de jeunes éleveurs de moutons, dont 76 dans la province de Québec, 10 en Alberta, 6 en Colombie britannique, 5 au Manitoba, 4 en Nouvelle Ecosse, 2 en Ontario, et un dans chacune des provinces de l'Ile du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. Au cours de la même période, il y avait 154 cercles de jeunes éleveurs de porcs dans sept provinces, comme suit: 42 en Saskatchewan, 35 en Alberta, 32 au Manitoba, 20 en Colombie britannique, 11 au Nouveau Brunswick, 9 en Ontario et 5 en Nouvelle Ecosse.

## L'avoine nue

La culture de l'avoine nue ou "avoine sans bale" n'est pas nouvelle; elle se pratique depuis bien des années au Canada, mais elle ne s'est pas généralisée pour trois raisons: le manque de semence d'abord, le fait que cette avoine est très sensible au charbon, et enfin parce que le type n'est pas tout à fait fixé; on trouve toujours, dans toute récolte, quelques grains d'avoine portant leur bale. Nous cultivons l'avoine nue depuis quelques années à la ferme expérimentale de Brandon pour la fabrication des pâtées à poussins, des moulées à veaux et pour l'alimentation des jeunes porcs.

On a réussi à surmonter quelques-unes des difficultés d'autrefois, et l'on trouve maintenant une provision limitée d'avoine nue à quelques points du Manitoba. Cette avoine se cultive également dans l'Ontario, spécialement dans le comté de Haldimand. Le traitement ordinaire à la formaline contre le charbon abaissait beaucoup la faculté germinative de l'avoine et beaucoup de champs ensemencés restaient clairs; on ne pouvait pas cependant se dispenser d'appliquer un traitement car cette avoine est particulièrement sensible à la maladie. En ces dernières années, nous avons trouvé que l'on peut prévenir complètement le charbon de l'avoine nue en employant deux onces de carbonate de cuivre par boisseau. Ce traitement ne coûte pas cher et il est très efficace. La troisième difficulté que l'on rencontrait autrefois, c'est-à-dire la présence de l'avoine vêtue ordinaire dans la variété sans bale, peut aussi être maîtrisée par le procédé très simple qui consiste à enlever par le flottage toute avoine qui porte sa bale dans le grain de semence. Ceci donne également l'occasion d'enlever la folle avoine.

En ces dernières années la ferme expérimentale centrale a introduit une nouvelle variété d'avoine sans bale; c'est la "Laurel". Comme l'avoine nue promet d'être très utile pour les nourrisseurs de bestiaux et de volailles, nous avons multiplié cette espèce à la ferme expérimentale de Brandon et distribué de la semence à une douzaine de cultivateurs de différents districts du Manitoba au printemps de 1932. Ce qui nous restait de cette avoine a été vendu à quelques grainetiers du Manitoba, qui désiraient s'en approvisionner.

Les rendements d'un grand nombre d'essais ont été compilés: ils montrent que l'avoine Laurel rapporte environ 30 p.c. de moins que la Bannière, et comme l'avoine Bannière contient environ de 25 à 30 p.c. de bale, cela signifie qu'elle produit à peu près autant de nourriture que la Bannière. L'avoine Laurel a une paille plus courte et plus raide que celle de la Bannière et elle mûrit quelques jours plus tôt. Elle est très sensible à la rouille et il faut éviter de la semer trop tard pour cette raison; l'avoine nue ne s'accommode pas bien des sols légers ou mal ameublis; elle ne peut pas non plus tenir tête aux mauvaises herbes aussi bien que le font quelques variétés plus fortes, comme la Bannière. Le cultivateur qui cultive cette avoine nue et lui donne un soin raisonnable, trouve qu'elle produit à peu près deux tiers autant que l'avoine ordinaire et qu'elle fait une bonne nourriture pour les jeunes animaux pendant la période critique où il est nécessaire d'avoir des aliments contenant peu de fibres mais riches en protéine; on trouve également que cette avoine fait un excellent gruau pour la maison.

M. J. TINLINE,
Ferme expérimentale fédérale, Brandon, Man.

## Sélection des volailles

Les opérations sur l'élevage des volailles, entreprises à la station expérimentale de Charlottetown, du Ministère fédéral de l'Agriculture, ont fort bien réussi. On avait décidé, il y a cinq ans, que les opérations de l'avenir, en ce qui concerne la sélection des sujets reproducteurs, seraient basées sur la performance de familles entières ou de poulettes soeurs, plutôt que sur la performance de poules prises séparément. Dans ce but, on a préparé des feuilles d'étude de la progéniture de façon à présenter tous les groupes de poulettes-soeurs avec leur production et le poids de leurs oeufs. Cette étude, qui couvre plusieurs générations, a démontré qu'un certain nombre de familles avaient une production uniformément faible et que beaucoup d'autres manquaient d'uniformité, c'est-à-dire qu'un certain nombre de soeurs pouvaient comprendre un ou deux oiseaux à forte ponte, tandis que les oiseaux restants avaient une faible production.

Toutes ces familles ont cessé d'être employées pour la reproduction. On a trouvé quelques familles dans lesquelles les oiseaux avaient une production assez élevée et assez uniforme. On a choisi ces familles pour la reproduction, en s'assurant tout d'abord que le taux de mortalité de la famille n'était pas trop élevé dans les poulaillers. On a obtenu des résultats très satisfaisants, ainsi que le montre le tableau suivant, qui indique la production des oiseaux pendant leur année de poulette:

| Année d'écolsion | Production annuelle moyenne | Année d'éclosion | Production annuelle moyenne |
|---|---|---|---|
| 1926 | 140.9 oeufs | 1929 | 166.7 oeufs |
| 1927 | 131.7 oeufs | 1930 | 143.7 oeufs |
| 1928 | 144.2 oeufs | 1931 | 213.9 oeufs |

Disons ici que les poulettes écloses en 1930 ont été fortement infestées par les parasites intestinaux et qu'il est résulté un abaissement de la production. Disons également qu'en choisissant pour la reproduction des familles qui ont une faible mortalité dans le poulailler, on a réussi à beaucoup abaisser la mortalité, mais il n'existe pas encore de chiffres précis sur ce point.

## Du beurre pour le monde entier

**Les marchés de la Russie, de l'Irlande et de l'Allemagne sont supplantés**

Le bulletin mensuel de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, du ministère fédéral de l'agriculture, donne une analyse des importations de beurre en Grande-Bretagne en 1932 qui constitue un aperçu intéressant du commerce du beurre dans le monde et dans l'Empire. Nous y voyons que le Danemark est toujours la source principale du beurre importé au Royaume-Uni; il en a fourni 5 p. 100 de plus qu'en 1931 et il a fourni à peu près 31 p. 100 des importations totales, soit autant que par les deux années précédentes. Cependant, l'augmentation des importations venant de la Nouvelle Zélande et de l'Australie est beaucoup plus frappante. Le premier de ces pays, qui a fourni au total beaucoup plus de deux millions de quintaux, a accru ses approvisionnements de 14 p. 100 en 1931. Les importations venant de l'Australie ont augmenté de 15 p. 100 et elles formaient 22 p. 100 du total, contre 19 p. 100 l'année précédente.

L'Argentine vient quatrième, avec une augmentation de 4 p. 100, principalement dans les premiers mois de l'année, ce qui permet à ce pays de supplanter la Russie et l'Etat libre d'Irlande. Les importations venant de l'Etat libre d'Irlande ont diminué tous les ans depuis 1929, et le chiffre de 1932 était de 17 p. 100 inférieur à celui de 1931. Les approvisionnements russes, qui avaient fait preuve d'une expansion considérable en 1931 ont baissé de 20 p. 100 l'année dernière. Il y a eu des diminutions sensibles dans les importations venant de Finlande, de Suède et d'Estonie; les approvisionnements de beurre hollandais n'atteignaient pas la moitié du chiffre de 1931, tandis que les importations venant de Pologne étaient réduites à un chiffre insignifiant.

Il y a eu, par contre, une augmentation sensible dans les approvisionnements de beurre de Latvie aux dépens du marché allemand, et une nouvelle augmentation dans les importations venant de Lithuanie. Les importations venant du Canada, après avoir enregistré une forte augmentation en 1931, ont beaucoup diminué. Les importations venant de l'Afrique du Sud ont été légèrement réduites également; par contre le Sud-Oouest Africain est entré dans la liste des pays ravitailleurs.

## Provinces fromagères

M. Jos. Burgess, chef du Service des produits laitiers, Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, a donné, dans un discours récent, quelques notes sur l'histoire du classement du beurre et du fromage au Canada et sur les avantages qui en sont résultés. Les conditions dans lesquelles se trouvait l'industrie laitière avant 1923 ont nécessité l'introduction d'un système de classement des beurres et fromages au Canada par les agents du Ministère fédéral de l'Agriculture. Tous les systèmes qui avaient été essayés jusque-là pendant les vingt années précédentes n'avaient donné aucune satisfaction; le Ministère de l'Agriculture se mit à la tâche et prépara des définitions des différentes catégories et des types modèles pour ces catégories. Plus tard il établit des centres de classement. Ces recommandations devinrent loi sous l'empire de la Loi des Produits Laitiers le 1er avril 1923; depuis cette date, il a été illégal d'exporter du beurre de beurrerie ou du fromage de fabrique qui ne sont pas officiellement classés.

Par contre, l'amélioration de la fabrication a été des plus marquées depuis l'inauguration du classement obligatoire, et à l'heure actuelle le fromage canadien occupe la première place sur le marché anglais, malgré la concurrence acharnée qui lui est faite. Ceux qui sont au courant du commerce du fromage, dit M. Burgess, n'ignorent pas que le meilleur type de fromage canadien est non seulement très bien vu sur le marché anglais, mais qu'on le préfère aux fromages de tous les autres pays. Pendant les dix années que le classement officiel a été en vigueur, plus de 90 p. 100 des fromages fabriqués au Canada ont été classés.

Les provinces de l'Ile du Prince-Edouard, de Québec et d'Ontario sont les trois provinces du Canada qui produisent à peu près tout le fromage d'exportation. L'Ontario en fournit environ 73 p. 100, Québec 25½ p. 100, et l'Ile du Prince-Edouard 1½ p. 100 de la quantité totale. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie britannique fabriquent également un peu de fromage, et une partie de la production de ces provinces a été classée, mais la demande locale n'en laisse que très peu pour l'exportation.

# Rapport de la Conférence Sainte-Famille

**Société St-Vincent de Paul, 513 18 ave. ouest**

Calgary, Alta, 6 mars 1933

Au président du Conseil supérieur
du Canada, Québec.

Monsieur,

Sans vous donner un détail complet de nos opérations pour l'année 1932, nous nous permettrons de signaler quelques-unes de nos activités.

Durant l'année nous avons donné un nombre assez considérable de bons de soupe à des vagabonds de passage dans notre ville.

Comme signe d'encouragement à la conférence juvénile du collège des RR. PP. Jésuites à Edmonton nous leur faisons cadeau de cinq piastres.

Nous offrons à l'église Ste-Famille une aumône pour le service funèbre d'un pauvre, mort sans ressources.

Nous payons pour un infirme le loyer d'un petit terrain propre à la culture des légumes qui lui permet de gagner partiellement sa subsistance.

Un de nos membres répare gratuitement avec beaucoup de travail une montre pour un père de famille sans travail.

Trois de nos membres visitent un des échevins de la ville pour lui demander de faire une enquête au sujet d'un compatriote qui semble ne pas être traité équitablement par la ville.

Notre société paye cette année la moitié des dépenses pour le nettoyage de l'église.

Nous achetons des chaussures pour des enfants qui en sont dépourvus.

Nous payons le loyer d'une chambre pendant quatre semaines pour une femme pauvre en attendant qu'elle se trouve de l'emploi.

Deux de nos membres vont chercher à 8 milles de distance un malade à peu près rétabli pour le ramener à sa famille.

Nous fournissons un peu de provisions à un pique-nique paroissial pour permettre à quelques personnes d'y assister.

A différentes reprises nous payons les dépenses de faire nettoyer le terrain de l'église et en couper l'herbe. Un de nos membres y passe aussi beaucoup de temps pour y planter des fleurs et en avoir soin.

Un de nos membres a retiré d'une maison dangereuse une jeune fille qu'il a réussi à placer dans une famille respectable.

Nous avons acheté une centaine de livres de tabac en feuilles pour le donner aux vieillards de l'hospice Lacombe.

Notre conférence a donné à l'église Ste-Famille une jolie statue de saint Vincent de Paul. Elle a aussi payé les frais de la corniche pour l'y installer.

Nous payons une semaine de pension pour un jeune protestant, de passage à la ville, qui étudie la religion pour se faire catholique.

Durant le cours de l'année nous payons plusieurs abonnements à des journaux catholiques pour des personnes qui ne pourraient les recevoir autrement.

Vos tout dévoués,

**Les membres de la Conférence Ste-Famille**

## BEAUMONT

**Mariage.** Un très chic mariage eut lieu lundi, le 27 février.

M. Léopold Dansereau conduisait à l'autel Mlle Alouisia Bérubé, fille aînée de M. et Mme Pierre Bérubé. M. Bérubé accompagnait sa fille et M. Georges Bernard fut le témoin du marié.

La mariée était délicieuse dans une jolie toilette beige dernier ton et portait un gros bouquet de roses et d'oeillets. M. le curé a béni leur union en présence de nombreux parents et amis.

Durant et à la fin de la grand'messe de beaux cantiques de circonstance furent chantés par Mlles Gertrude Bernard et Diana Hinse. Après la signature des registres les heureux époux sortant de l'église en souriant furent couverts de confettis et encerclés par de multiples serpentins aux couleurs gais comme la fête du jour.

Le dîner des noces fut servi chez Mme Vve Napoléon Damase et le souper et la veillée traditionnelle des noces eurent lieu chez M. Pierre Bérubé où presque toute la jeunesse de la paroisse semblait s'être donné rendez-vous et ce fut en même temps une joyeuse assemblée de famille.

Les nouveaux époux reçurent de bien nombreux et riches cadeaux. Nous leur offrons nos souhaits les plus sincères.

**Baptême.** Nos félicitations à M. et Mme René Lavigne, née Carméline Bérubé, à l'occasion de la naissance d'une jolie petite Marie Hermina Hélène, née le 27 février.

Les parrain et marraine furent M. et Mme Napoléon Bérubé, grand'parents de l'enfant. Porteuse: Mme Albert Lavigne—Corr.

**N.D.L.R.** Ce courrier est arrivé trop tard pour être publié la semaine dernière.

## DONNELLY

La soirée paroissiale annoncée il y a deux semaines dût être remise à dimanche dernier, le 5 mars, à raison de la température inclémente; mais les paroissiens de Donnelly surent prouver, par leur présence, que: partie remise n'est pas partie perdue. De fait, cette soirée, organisée par les dames et les demoiselles, dont le savoir-faire est bien connu et apprécié, cette soirée, avons-nous dit, fut un succès complet, en dépit de la dépression actuelle. Certes, nos gens méritent des félicitations pour leur générosité.

Au cours de la veillée, les benjamins de l'école nous apprirent ce que c'est que d'être "A la page". La chanson "Laissez-moi planter mes pois", fut aussi fort bien rendue par M. Lucien Maisonneuve et sa petite soeur, Thérèse. Plus tard dans la veillée, les grandes demoiselles nous régalèrent par le chant "Les maringouins". Mais le clou de la réunion fut sans contredit le rendement de la comédie "Les exploits de Jochrisse", par sept élèves de l'école. La perfection avec laquelle chacune des actrices s'acquitta de son rôle mérite une mention honorable; si bien qu'il serait difficile de dire laquelle s'en est tirée avec plus de mérite; avouons cependant que Mlle Adèle Boulet, personnifiant Jochrisse, réussit à faire rire aux larmes ses auditeurs.

Le programme fut entremêlé de jeux: bingo, dés, dards, pêche, furent tour à tour à l'honneur. A la fin de la veillée le goûter fut servi par les dames, puis on se dispersa, emportant le souvenir de ces quelques heures agréablement passées en famille, et espérant voir se renouveler bientôt l'appel à la salle paroissiale.

A tous ceux qui ont contribué à faire un succès de cette réunion paroissiale, notre sincère merci.

**Rose Boulet.**

## GIROUXVILLE

**Le français à la radio.** M. Casgrain, député de Charlevoix a interpellé le ministre à propos du français à la Commission de la radio et la réponse a été ce qui sera un fait accompli sous peu. . . En attendant, tendons l'oreille!

**Classes du soir.** Depuis trois semaines, une trentaine de jeunes gens, plutôt adultes suivent les cours du soir donnés par nos deux institutrices à l'école du village. Bon courage et succès.

**Exercices religieux.** Chemin de croix et bénédiction chaque vendredi soir du carême. Chaque dimanche, vêpres et salut. Et pourquoi pas? Nos chantres, l'organiste demeurent tous à 3, 4 ou 5 milles du village et trouvent le tour d'y assister ainsi qu'aux exercices de pratique pour messe en partie à Pâques. Si ce n'est pas là du "dévouement" par des froids et des chemins semblables?—Corr.

—oOo—

## Un appel du pape

**Une heure de prière le 6 avril**

CITE VATICANE.—Sa Sainteté Pie XI engage aujourd'hui les fidèles du monde entier à observer, le 6 avril prochain, une heure sainte de prière expiatoire à l'occasion du 19ème centenaire de l'agonie du Christ au jardin de Gethsemani, "pour que, dit-il, toutes les âmes, unies dans la prière, puissent s'élever vers Dieu, montrant ainsi aux peuples la voie de la pacification et allégeant les maux issus de la crise."

Le pape lui-même viendra, durant cette heure-là, adorer le Saint-Sacrement à St-Pierre-de-Rome.

Son appel est contenu dans une lettre ouverte au cardinal vicaire Marchetti-Selvaggiani dans laquelle il engage le clergé et les fidèles à observer l'heure sainte.

Le souverain pontife exprime le désir que "chacun suive cet exemple, non seulement à Rome mais partout", pour que "l'année sainte puisse commencer par l'union des hommes de toutes races et de toutes langues dans le coeur de Jésus."

Au sujet du Mexique, de l'Espagne et de la Russie le pape dit qu'il espère "dans l'efficacité toute particulière de cette supplication pour ces pays où le Rédempteur est le plus outragé, afin qu'ils reviennent au droit sentier."

—oOo—

**OTTAWA.**—La Cour Suprême du Canada entendra bientôt plusieurs arguments sur diverses questions résultant de la décision du juge Mellish, de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, contre la déportation de Peter Veregin, chef des Doukhobors du Canada.

**LONDRES.**—Le Daily Herald, de Londres, annonce que tous les plans sont prêts en Allemagne pour un programme anti-sémite sur une échelle aussi terrible que l'étaient les persécutions contre les Juifs d'il y a deux mille ans. Le journal dit qu'il puise ses renseignements à bonne source.

**DOORN.**—L'ex-kaiser Guillaume II s'est déclaré fort satisfait de la victoire nationale-socialiste aux dernières élections allemandes, mais personnellement il eût préféré voir les nationaliste d'Alfred Hugenberg recueillir plus de suffrages. Les nationalistes, en effet, sont plus favorables que les autres à l'idée monarchiste.

**MOSCOU.**—Les médecins de l'hôpital Kremlin annonçaient récemment que l'aviateur Umberto Nobile, qui conduisit une expédition au pôle nord il y a quelques années, était gravement malade. Il souffre d'une péritonite.

# Lettres de nos lecteurs

**Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.**

## Critique. . . et théâtre

Edmonton, Alta, le 9 mars 1933.

M. le rédacteur,
La Survivance, Edmonton.

Cher monsieur,

Auriez-vous l'obligeance d'insérer dans votre journal, les quelques mots suivants:

"Un mot seulement pour féliciter et remercier sincèrement M. E. de Montrevel pour sa superbe critique de la récente présentation des Anciens Elèves: "Les Deux Canards". Laissez-moi ajouter aussi que ce sont de pareilles critiques qui peuvent faire le plus de bien pour l'amélioration du théâtre français à Edmonton, ajoutées au support de tous les nôtres.

"J'espère que ce ne sera pas là, la dernière critique de ce genre que nous aurons le bonheur de lire, mais que ce sera le commencement d'une nouvelle ère dans l'appréciation jusqu'à présent trop complimentaire de nos présentations dramatiques."

J.-L. PICARD,
Directeur dramatique
de l'Association des Anciens

**N.B.—M. Laurier Picard aimerait beaucoup recevoir les noms des jeunes gens et jeunes filles qui ont déjà fait du théâtre ou qui aimeraient à en faire. Cela ne leur coûtera qu'un peu de dévouement qui probablement pour eux sera un plaisir. Qu'on ne se gêne pas!**

—oOo—

## Les Jésuites et leur éducation

M. le rédacteur,

Le visiteur qui a eu dimanche dernier le plaisir d'assister à la séance dramatique donnée à l'école séparée aura pu y retrouver un coin de France avec sa littérature, sa mise en scène parfaite et une interprétation exacte de ses moeurs.

Un point cependant devait soulever le coeur du visiteur accidentel: c'est le plaidoyer du R. P. Béliveau en faveur du collège des Jésuites qui sous peu, si la situation économique ne change pas, devra fermer ses portes?

Jeunes gens, j'ai l'honneur d'être moi-même un ancien élève des Jésuites, ces vrais chevaliers de la science; et je ne vous cacherai pas que dans les pays que j'ai eu l'avantage de parcourir: l'enseignement officiel n'est jamais parvenu à les supplanter—le religieux possède en plus de l'instituteur laïc ce dévouement chrétien qui est pour eux sans bornes.

Je pourrais vous citer l'exemple des pays qui ont apprécié la valeur de l'éducation reçue dans ces collèges et où des leaders politiques soi-disant athées et antireligieux envoyaient leurs enfants. Quel en était le motif? sinon que les parents intelligents se rendaient à l'évidence d'un résultat certain et supérieur à tout point de vue.

Franchement au temps de notre prospérité avons-nous soutenu l'ordre des Jésuites en leur envoyant nos enfants pour y faire des études quelque peu complètes? ou avons-nous après un an ou deux d'un enseignement incomplet essayé de les faire entrer dans la vie avec cette idée de suffisance prétentieuse de faire face à toute éventualité voire même par ces moyens peu délicats supplanter des vrais gradués de collège voire même d'université?

Pour l'instant, la dépression nous accable, on ne parvient plus à boucler le budget de l'éducation, sans compter les perspectives pour l'avenir bien aléatoires.

La vraie science basée sur des connaissances bien déterminées devrait être le seul moyen d'arriver; d'aucuns s'y sont risqués sur des bases sans valeur.

Y a-t-il rien d'étonnant que l'on trouve du monde traduisant le terme "engineer" par ingénieur qui dans notre belle langue française signifie "homme de science supérieure".

Par pitié vous ne trouverez rien de "supérieur" ni de "génie" en ce mécanicien ou ce machiniste qui avec beaucoup de bon sens, je l'admets, manoeuvre ses leviers ou graisse ses coussinets?

Pourrais-je vous en donner de ces exemples de jeunes filles de bonne famille d'outre-océan, trompées par ce beau terme "engineer"? mais qui à la vue du charbon remplaçant les instruments de mathématiques supérieures sont retournées près de leur maman, victimes d'une farce innocente.

Sans aucun doute, le plus bel héritage que l'on puisse laisser à ses enfants est une éducation solide: c'est le seul moyen de pouvoir en imposer dans la vie.

Croyez, M. le rédacteur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

**Albert BERNARD.**

## La propriété c'est le vol ?

**Une proposition à Mlle MacPhail**

M. le rédacteur,

Puisque, d'après M. Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, Mlle MacPhail aurait "proclamé à Galveston, Texas, que la propriété c'est le vol", serait-il permis à un fermier d'Alberta de lui faire la proposition suivante pour mettre la fermeté de sa cocasse croyance à l'épreuve?

D'abord, qu'elle renonce volontairement à son indemnité parlementaire, car dans l'opinion du commun des mortels, s'il y a une propriété qui est un vol fieffé c'est bien le fait de s'attribuer et de toucher régulièrement une indemnité parlementaire. Quiconque a l'honneur d'être l'élu de ses concitoyens est tenu de les servir sans rien leur demander en plus. Les hommes ne veulent point entendre cela; que Mlle MacPhail leur donne l'exemple et nous commencerons à croire à la sincérité de ses opinions.

Ensuite qu'elle vienne prendre un homestead dans l'ouest du Canada.

Je comprends que pour une femme seule, la vie sur le homestead n'a rien de bien folichon, mais rien n'empêche Mlle MacPhail de se choisir un "prince charmant"; lui aussi pourra se prendre un homestead, ça leur fera une demi-section; pas mal de quoi s'occuper, ils n'auront pas à redouter le terrible chômage.

Munie des soixante-dix piastres que son bénévole voleur lui a restituées, elle viendra avec son compagnon de "prince charmant" s'installer sur leur future propriété. Tous les deux se mettront à la besogne, en se faisant un devoir de mettre au monde un nouveau-né tous les dix-huit mois ou, au moins, tous les deux ans; jusqu'à ce que dix ou douze têtes charmantes et rieuses les entourent de caresses et d'affection.

Je connais plusieurs ménages de mes voisins, qui ont trouvé le moyen de résoudre ce problème à leur avantage.

Mlle MacPhail et un compagnon doivent être capables de faire aussi bien, sinon mieux. Comme aux autres, cela leur prendra quinze ou vingt ans d'efforts.

Si après cela, Mlle MacPhail, devenue madame Prince Charmant, affirme encore que **la propriété c'est le vol**, nous la croirons sincère, mais. . . folle.

**Isidore Cassemottes.**

—oOo—

## Il faut parfois être secoué pour se réveiller

Calgary, Alta., 8 mars 1933.

M. le rédacteur,

C'est en entendant répéter la même chose plusieurs fois que l'on finit par se persuader qu'une opinion doit être adoptée si elle a du bon sens, de la valeur religieuse ou nationale et surtout si elle est émise par une personne de mérite.

Plusieurs fois, j'ai entendu M. *** dire en conversation que nous devrions faire adresser nos lettres en français. Je dois avouer que la première fois, cette remarque m'est rentrée par une oreille et sortie par l'autre, apparemment sans s'y arrêter; la deuxième fois je croyais qu'il n'était pas tout à fait raisonnable de s'attendre à ce que tous les postillons de Calgary sachent assez de français pour défricher une adresse française; la troisième fois j'étais convaincu qu'en adressant et faisant adresser nos lettres en français, nous ne nous servions que d'un droit bien légitime.

C'est pourquoi dernièrement, j'ai envoyé plusieurs lettres circulaires à ces Canadiens français, en ayant soin de les adresser en français. Presqu'aussitôt, et à ma grande surprise, j'ai entendu par téléphone la voix d'un employé du bureau de poste me faire des reproches à ce sujet, me disant: "Il me semble qu'il ne soit pas tout à fait bien (quite right) que vous adressiez vos lettres en français". "Mais pourquoi, lui répondis-je, depuis quand n'avons-nous pas ce droit?" Alors il se reprit pour dire que ces adresses françaises créaient de la confusion et qu'elles revenaient souvent au bureau de poste pour être défrichées (for better direction). Sur ce, je lui dis que pour moi c'était une matière de principe, que le tiers de la population du Canada était de langue française, que ce pays était bilingue, que si les postillons n'étaient pas capables d'apprendre les mots **rue** et **ouest** qui sont à peu près les seuls mots français dont je me suis servi, ils n'étaient pas aptes à être employés par le département des postes.

Je suis maintenant plus décidé que jamais de donner mon adresse en français à toutes les personnes à qui j'écrirai à l'avenir.

Il faut parfois être secoué pour se réveiller.

**Pour Nos Droits.**

## Radio-Concert

**POSTE A.C.F.A.**
**745 Kilocycles**

### Concerts français tous les mardis à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A., Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Nous avons reçu une charmante lettre de M. le Dr Sabourin de Saint-Paul qui nous assure qu'il sera prêt à l'automne, mais "pour le présent il reste beaucoup à faire pour se présenter devant un auditoire aussi considérable que celui de la radio". Merci beaucoup à nos amis de St-Paul.

Nous avons eu la visite aussi de M. J. N. Vallée de Bonnyville. Il nous annonce que Bonnyville fournira un concert à l'automne. La popularité des concerts est déjà assurée avec de tels concours pour la saison prochaine.

Maintenant nous arrivons au concert donné par les Bonnes Amies. Le succès a été considérable comme en témoigne un grand nombre de lettres: "Leur renommée est faite depuis longtemps, leur succès ne surprend personne. On aime toujours les écouter. Leurs noms nous sont familiers et tout à fait sympathiques"... Voilà les commentaires que nous avons reçus.

Vous entendrez ce soir le cercle Bellarmin qui a préparé un très joli programme dont vous avez lu le détail dans le dernier numéro.

Mardi prochain, le 21 mars, nous aurons le concert des Artisans. Découpez ce programme dont vous nous direz des nouvelles:

1. Y a pas d'ouvrage, de Joseph Hubert, chant par M. J. A. Mireault.
2. Un Canadien errant, de Joseph Doucet, récitation par M. A. Hervieux.
3. La Marseillaise de l'habitant, de M. Morrissette, chantée par M. J.-H. Tremblay.
4. Quand je parle tout seul, de Jean Narrache, récitation par M. J. W. Pigeon.
5. A la santé de nous deux, mon vieux, choeur avec solo par M. J. H. Tremblay.
6. O Canada, mon pays, mes amours, chant par M. Gérard Baril.
7. Le rosier de mai, choeur avec solo par M. J. A. Mireault.
8. Les Artisans, choeur. Chanson de la Société des Artisans.

L'accompagnatrice sera Mlle Gertrude Baril.

Pour le programme du Cercle Jeanne d'Arc nous inscrivons le morceau suivant demandé par Mme Dame, d'Edmonton: O Carillon, choeur chanté par les Bonnes Amies. M. G. Larue de Saint-Paul demande à entendre Mlle Z. Rogiers. Nous inscrivons aussi à la requête d'un ami de Lamoureux: Sur la route de Montpellier, choeur chanté par la chorale de St-Joachim.

Les concerts français à la radio, pour nos amis des campagnes surtout, c'est la famille réunie, la veillée avec un peu plus de gaicté et de joie, c'est l'oubli des fatigues du jour et des soucis du lendemain, un souffle d'idéal et d'amour qui vous envahit en chassant le cauchemar de l'isolement, c'est encore une vision de la ville moins lointaine et puis en songeant à tous ceux qui écoutent et ne sont point de notre langue, c'est la fierté de notre race qui se réveille: "Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage"...

Pierre l'Ermite écrivait un jour que si saint Paul avait connu l'imprimerie il aurait été journaliste. Je pense que s'il vivait encore il serait... radiophoniste!

Paul JENVRIN.

## JUNIORAT SAINT-JEAN

### Une soirée patriotique sous les auspices de notre Cercle acéjiste

Il est des hommes qui sont pour ainsi dire nés apôtres. Partout où ils veulent faire le bien en stimulant et en encourageant les autres. MM. Lavallée et Belhumeur sont de ceux-là. Conscients de leur rôle de porte-drapeau dans la cause française, ils ont laissé déborder leur coeur de patriote en présence de toute notre communauté réunie. M. Belhumeur nous a parlé avec un enthousiasme communicatif des débuts de l'A.C.F.A. en Alberta. Les difficultés rencontrées, les plans d'initiative, les bienfaits déjà opérés, les moyens pratiques d'assurer le succès de l'Association, tout y a passé en quelques minutes et avec une éloquence merveilleuse de simplicité, de précision et de clarté

M. Lavallée, en bon journaliste, nous a fait revivre les péripéties de la presse française dans la province. Avec dignité, aplomb et maîtrise il a tracé les grandes lignes de cette petite histoire. M. Lavallée a le don de faire aimer ce qu'il aime: que faut-il de plus pour être orateur?

Ces deux apôtres de la cause française nous ont fait du bien. Notre gratitude leur est donc due. De tout coeur nous leur répétons un grand merci en exprimant hautement le souhait de les revoir pour nous intéresser encore... Vous tous qui voulez extérioriser le sage et chaleureux patriotisme qui vous anime, regardez ces deux champions de la cause: ils sont des modèles... (de Maria).

### JOUR MEMORABLE

Lors de sa récente visite au Juniorat, le T. R. P. Labouré, O.M.I., supérieur général des Oblats, a conquis l'estime et l'affection des junioristes. Nous avions déjà eu le bonheur de le connaître, pour en avoir entendu parler, pour avoir lu quelques-unes de ses recommandations, mais ici la réalité fut plus convainquante encore. Pendant les quelques heures qu'il fut parmi nous, cet homme de coeur, ce vaillant apôtre, a reçu les marques de notre entière soumission et de notre respect.

A la suite d'un programme très bien rendu par de dévoués professeurs et un groupe d'élèves, il nous adresse la parole. Il nous dit sa joie de se trouver dans un juniorat; le souvenir de ses premières années, le plus beau temps de sa vie, lui revient à l'esprit; puis sa joie d'être dans un juniorat de l'ouest canadien: ceci lui rappelle l'histoire des vaillants pionniers, des véritables apôtres oblats qui ont fait la gloire et l'avancement de notre religion et de notre patrie.

Lui ayant demandé une directive il nous fit cette réponse: "Je n'ai pas à vous donner de directive, vous l'avez déjà: suivez l'exemple des dévoués missionnaires du nord et de l'ouest, il est beau, il est noble, c'est celui du travail, de la souffrance et du martyre."

Il nous exhorte à commencer dès maintenant à être missionnaire, à cultiver chez nous l'esprit de famille, de sacrifice et de mortification.

Il se fait gloire d'être Oblat de Marie Immaculée et il nous demande "de nous glorifier aussi de ce titre, d'aimer la Congrégation, notre famille. Les Oblats ont une réputation mondiale. Ils sont les missionnaires des pauvres: voilà leur grande qualité. Nous aurons toujours des pauvres parmi nous, alors appliquons-nous à chercher les postes obscurs et cachés. Il ne faut pas nous décourager si l'on nous enlève nos belles positions, c'est là une marque de l'amour du bon Dieu pour nous."

Comme preuve de bonté, outre sa bénédiction très cordiale, ce bon Père nous accorda un grand congé pour le lendemain.

Armand Paradis.

## Dimanche à St-Joachim

Contrairement à ce qui a été annoncé dans la Survivance, le débat du Cercle Bellarmin aura lieu dimanche soir, le 19 mars, et non le 17, à 8 h., dans la salle paroissiale de St-Joachim.

## CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

**Cours d'économie politique, sous les auspices de l'A.C.J.C.**

A la suite de ses conférences à la radio, plusieurs personnes ont désiré entendre de nouveau le R. P. Emile Bouvier, S.J.

L'occasion se présente: le R. P. Bouvier a gracieusement accepté de donner, sous les auspices des Cercles Grandin et Bellarmin, une série de quatre cours sur l'Economie politique.

Cette série de cours sera inaugurée au Collège, le 30 mars, par une conférence intitulée : "Essors économiques".

Le public est cordialement invité.

Le secrétaire.

## CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

Malgré le silence prolongé, le cercle mène son petit train. Nos études historiques sur l'Ouest canadien se continuent à chaque séance: les causeries développent l'improvisation. Et la chronique internationale nous apporte chaque fois un bagage de connaissances.

Le camarade Michel Dubuc nous a parlé de la seconde Rébellion de Louis Riel, qui, encore de nos jours, suscite nombre de commentaires: "L'entrée du Manitoba dans la Confédération fut traité par Jacques Madore. La conférence de M. Janelle porta sur l'érection de l'Alberta et de la Saskatchewan en provinces. Et lundi soir, M. Louis Rostaing nous exposait au long la question scolaire du Manitoba, dont nous donnons un pâle résumé.

A la dernière séance, Emile Brière nous a donné une agréable causerie sur: "La nécessité de l'A.C.J.C. en Alberta. Les camarades Joffre Déchène, Charles Desrosiers et Louis Rostaing ont tour à tour parlé de "La situation actuelle de notre collège", "La nouvelle persécution au Mexique", et "l'élection de Roosevelt aux Etats-Unis".

A cela il faut ajouter les activités sociales du cercle. Les membres ont recueilli un bon nombre de signatures pour le Manifeste de la Jeune Génération et de la Monnaie Bilingue.

Le secrétaire.

### L'HISTOIRE DES ECOLES AU MANITOBA

**Résumé**

Après que les catholiques, missionnaires en tête, eurent formé l'Ouest canadien, les Orangistes, dirigés par McCarthy, et à leur suite quelques libéraux, marchèrent dédaigneusement sur les droits les plus irrévocables et méprisèrent les promesses les plus sacrées.

Ils ravirent aux catholiques, écoles, biens et instituteurs; ils les obligèrent à soutenir aussi les écoles provinciales, exigèrent des instituteurs le diplôme de l'école normale de la province. S'ils veulent des écoles catholiques, à eux d'entretenir leur commission scolaire et de louer ou de bâtir leurs propres édifices. Voilà comment les catholiques furent grevés de taxes scolaires au Manitoba.

Charmante fraternité, magnifique exemple de justice britannique. Mgr Taché d'abord, puis Mgr Langevin, signalèrent les défauts des nouveaux bills, encouragèrent les pétitions, et dirigèrent la lutte pour conserver les écoles catholiques déjà existantes. A eux se joignit la foule des catholiques dont les plus influents furent Prendergast, J. Dubuc, Bernier, Larivière, et Prud'homme. Des protestants même s'unirent à eux, surtout M. Ewart, qui fut l'avocat officiel de la cause catholique. Malheureusement l'injustice triompha! Et les droits des minorités furent méprisés.

Malgré cela les manitobains firent preuve de noblesse et de courage. Catholiques, en paroles et en actes, ils comprirent leurs devoirs et ne reculèrent devant aucun sacrifice pour soutenir leur commission scolaire catholique. Ils méritent notre admiration: nous la leur offrons de tout coeur et les remercions de cet héroïque exemple.

"Le système des écoles séparées de cette province du Manitoba", disait M. Hugh John Macdonald, à la chambre des communes, a été d'une manière barbare, brutale et cruelle". Et M. Ewart, plaidant devant le conseil privé du Canada échappa cet aveu de souverain dégoût: "Je me reconnais tout à fait incapable de trouver une expression appropriée. Je ne suppose qu'il soit possible de trouver dans l'histoire politique d'aucun pays civilisé, quelque chose qui soit si entièrement si si irrémissiblement bas, lâche et sans coeur."

Louis Rostaing,
Cercle Grandin de l'A.C.J.C.

## *Coin des* BONNES AMIES

Cette semaine, les Bonnes Amies relèguent leur modestie au fond du grenier et revêtent une fierté qui, espérons-le, sera pardonnée car elle est bien légitime. La raison de ces sentiments est que les Bonnes Amies ont été à l'honneur dernièrement et ont brillé en plusieurs circonstances.

Pour commencer, c'était le concert à la radio, le 7 mars. Il parait qu'il a été plutôt réussi et nous désirons remercier ici tous les gens qui nous ont transmis leurs félicitations si sincères. Nous sommes très sensibles aux encouragements que nous recevons de tous, et nous leur en sommes reconnaissantes.

A un récent concert donné sous les auspices du "Edmonton Women's Musical Club", Marie-Alice Pepin a fait son début, pour ainsi dire, comme musicienne accomplie dans cette ville. Ceux qui ont lu les articles dans les journaux anglais ont pu constater à quel point son talent est apprécié. Nous la félicitons très sincèrement et sommes certaines qu'elle se sent bien récompensée pour les heures de travail et d'étude qui lui ont valu ces succès.

Mais ce n'est pas tout. Etiez-vous à la pièce des Anciens, "Les Deux Canards"? Si oui, vous avez pu constater que nous avons de vraies artistes dans nos rangs. Gertrude McNeil avait un rôle très long et difficile à remplir mais elle s'en est tirée avec toute la spontanéité et le naturel qu'on lui connaît. Bernadette Lachance était nouvelle sur le théâtre et nous a laissé une charmante impression de la franche Madeleine. Mais nous ne continuons pas, de peur de plagier E. de Montrevel (nous nous demandons qui il est) et nous nous contenterons de féliciter nos amies ainsi que les Anciens Elèves de nous avoir régalés d'une soirée tout à fait réussie.

Remercions le R. P. Recteur de ses paroles sympathiques adressées à notre cercle ce soir-là. Nous en étions toutes confuses sachant que nous ne méritions pas ces éloges.

* * *

Plusieurs Bonnes Amies se réunissaient à la gare dimanche dernier pour faire leurs adieux à Albertine Lessard qui partait pour établir sa demeure à Montréal avec sa famille. Nous lui souhaitons bon voyage et bonne chance.

* * *

A celles qui n'étaient pas à la dernière assemblée nous disons que nous leur réservons une surprise pour la mi-carême. Nous leur en apprendrons plus long prochainement.

La secrétaire.

## Zangara est condamné à mort

### L'assassin de Cermak mourra sur la chaise électrique

MIAMI, Floride—Giuseppe Zangara a été condamné vendredi à mourir sur la chaise électrique pour avoir tué le maire Cermak, de Chicago, en tentant d'assassiner le président Roosevelt. La sentence a été prononcée à 10 h. 30 le matin par M. le juge Uly-O. Thompson. Le condamné a aussitôt accablé le juge de malédictions, en mauvais anglais, le traitant de capitaliste et lui disant que la chaise électrique ne lui fait pas peur. Les policiers ont aussitôt sorti Zangara de la salle.

D'après la loi de l'Etat de Floride, c'est le gouverneur qui doit fixer la date et l'heure de l'exécution après entente avec les autorités du pénitencier de l'Etat à Raiford.

## *Mort de Mlle Simone Patenaude*

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Simone Patenaude, fille de M. et Mme H.-Emile Patenaude, citoyens bien connus et estimés de notre ville, survenue mercredi matin, à l'âge de 20 ans et un mois.

Elle laisse pour pleurer son départ, outre son père et sa mère, deux frères: Uldège et Roland, une soeur, Mme Maurice Lavallée, sa grand'mère, Mme veuve Joseph Perras; ses oncles et tantes: M. et Mme Joseph Perras de Morinville; M. et Mme Philippe Perras de Wainwright; M. et Mme Raoul Trottier, Tawatinaw; M. et Mme Victor Perras, St-Charles, Mearns; M. et Mme Emilien Perras, Edmonton; M. et Mme Adrien Perras, Morinville; une belle-soeur, Mme Uldège Patenaude; un beau-frère, M. Maurice Lavallée; sa cousine, Mlle Rolande Trottier ainsi que plusieurs cousins et cousines.

**Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 h., à l'église St-Joachim.**

**A la famille si cruellement éprouvée, la Survivance offre ses plus sincères condoléances.**

## LEGAL

A la dernière assemblée de l'A.C.F.A., qui eut lieu le mercredi, 8 courant, Mme Jos. Vaugeois fut nommée secrétaire du cercle en remplacement de M. Arthur Carrière, démissionnaire. On procéda ensuite à la lecture de la correspondance reçue dans le courant du mois et la discussion s'ensuivit. Les avant-gardistes avaient préparé un programme récréatif, mais plusieurs manquaient à l'appel, n'ayant pu venir à cause de la mauvaise température. Deux numéros seulement purent être rendus: un chant par Albert Cormier et une déclamation par Edouard Massie. L'assistance était nombreuse.

Il y aura une partie de cartes suivie d'un concert à la salle paroissiale le dimanche, 19 mars, au profit de l'A.C.F.A. Un comité, dont Alfred Paquette est le président, est chargé de l'organisation. Un lunch sera servi, et le prix d'entrée y compris le lunch est 35c.

Les gagnants de la partie de cartes de dimanche dernier étaient pour les dames, 1er prix, Mlle Aurore Larose, 2ème, Mme Noé Stack; pour les hommes, 1er prix, Léo Garneau, 2ème prix, Théodore Casavant. Prix de consolation, Mlle Lucie Deschâtelets et Alfred Paquette.

Nous avons été bloqués par la neige la semaine dernière. Le tracteur de la charrue, qui travaillait pour nous délivrer, se brisa et il fallut le réparer. Puis il y avait tant de neige et elle était si tassée, que le travail ne se faisait que lentement. Ce n'est que tard, samedi soir, que le chemin fut ouvert. Ceux qui étaient obligés de se rendre à Edmonton, durent se faire trainer les deux milles jusqu'au grand chemin et il fallut atteler quatre chevaux à l'automobile. C'est dire que le blocus était sérieux.

Une intéressante partie de hockey eut lieu vendredi dernier entre une équipe combinée de juniors et sniors de Westlock et une équipe de même formation de Legal. C'est Legal qui perdit 4 à 5. Le point décisif fut fait dans la période supplémentaire de dix minutes.

Les juvéniles de Legal et Springfield se sont rencontrés samedi dernier. Mais Legal dut suppléer à l'équipe de Springfield dont plusieurs joueurs n'avaient pu venir. Legal fut battu. Springfield doit revenir samedi prochain au complet.

Les directeurs et promoteurs de l'Association paroissiale de hockey ont offert un banquet aux joueurs de la ligue. Ceux-ci étaient accompagnés de leurs épouses. Il eut lieu à l'hôtel Fortin. Quarante-neuf personnes étaient présentes. Le docteur J. H. Riopel présidait et il y eut de nombreux toasts.

Le correspondant n'avait pas appris que la résidence de Léo Carrière avait manqué d'être incendiée ces jours derniers. En l'absence de son épouse qui se trouvait à Edmonton, pour être plus près du jeune Guy, malade à l'hôpital, M. Léo Carrière faisait un bon feu tous les matins avant de se rendre à son travail. Ce jour-là, le surchauffage mit le feu à la boiserie, et si ce n'eut été d'un voisin qui aperçut de la fumée, sortant déjà de la toiture, le désastre aurait été complet. Les pompes à ingrédient chimique eurent vite raison de l'incendie. L'assurance couvre tous les dégâts. Azarie Lapierre, propriétaire de la maison a fait de suite les réparations nécessaires.

Mme J. Bianic nous a quittés définitivement et samedi prochain, elle part d'Halifax pour la France. Son département natal est le Finistère. Un frère y réside et c'est avec lui qu'elle compte demeurer.

Baptême. Marie Jeannette Bertha, née de Emile Dupuis et Rosilda Beaudette. Parrain J.-Bte Dupuis, oncle de l'enfant. Marraine, Mlle Jeannette Beaudette, tante de l'enfant, mais en son absence, elle fut remplacée par la grand'mère, Mme Dupuis, qui portait le bébé.—Corr.

## Sir Henry Thornton est mort

NEW YORK.—Sir Henry Thornton, ancien président des chemins de fer du Canadien National, est décédé mardi après-midi, dans un hôpital de New York, à la suite d'une opération abdominale, à l'âge de 62 ans.

## LAMOUREUX

Voici deux dimanches qu'on ne voit aucune automobile à la porte de l'église, signe évident que les chemins sont impraticables dans toutes les directions. Chacun vient à la messe, à l'ancienne façon, un sleigh ou traîneau. C'est un peu plus long et l'on verse parfois. Mais on se relève bien vite en se secouant et puis on repart dans un sourire. Après tout c'est moins dangereux que les tremblements de terre de la Californie! C'est sans doute parce que les chemins sont en mauvais état que le prix du grain et des autres produits de la ferme, a augmenté. Plusieurs de nos fermiers en ont profité pour charroyer leur grain aux élévateurs. Ce petit changement pour le mieux semble stimuler le courage de chacun. En somme il en faudrait bien peu pour faire cesser la crise et faire renaitre la confiance dans les esprits.

Nous regrettons d'apprendre qu'un fâcheux accident est arrivé à Edmond Noël. En fendant du bois, il s'est coupé le poignet à la base du pouce. Son état est assez sérieux pour nécessiter un séjour prolongé à l'hôpital général. Nous espérons toutefois, que grâce aux bons soins qu'il reçoit, une amélioration sensible se produira bien vite.

Adélard Houle a été nommé secrétaire trésorier de l'école Saskatchewan à une assemblée des commissaires, tenue jeudi dernier.

Nos amis de Fort Saskatchewan s'apprêtent à célébrer la St-Patrice vendredi prochain. Nous nous préparons ici à notre prochaine partie de cartes qui aura lieu le 26 courant.

Plusieurs familles anciennement de Lamoureux habitent dans la région éprouvée par le tremblement de terre, près de Los Angeles. Jusqu'à présent aucun renseignement n'est parvenu à leur sujet.

**Baptême.** M. et Mme Adélard Gaumont ont fait baptiser, lundi dernier leur douzième enfant: Marie Albertine Lucia. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Ephrem Langlois.
—Corr.

## VILLENEUVE

Notre concert de dimanche, 5 mars, a encore eu un grand succès. Une pièce en trois actes, intitulée "Path across the Hill", fut jouée et plusieurs chansons aux entr'actes furent chantées. Sous la direction du Rév. O'Neil, chaque personnage a accompli son rôle d'une manière très efficace et a su attirer des applaudissements bien mérités. La soirée se termina par un goûter succulent servi par les dames. Nos félicitations!

La semaine dernière, M. Louis Normandeau, représentant du cartel du blé, a tenu une assemblée ici. Malgré les temps froids plusieurs personnes y ont assisté, cependant l'assistance aurait pu être meilleure. Cet orateur si compétent a sû nous intéresser vivement et son discours fut fort instructif pour les membres et non-membres du cartel. Sa dernière visite ici datait d'il y a deux ans passés et nous espérons l'avoir parmi nous plus souvent.

M. J.-E. Comeault, acheteur de grain pour le cartel, ici, a déjà cette année acheté 5,000 minots de blé No 1 dur. C'est fort bon.

**En visite.** Mlle Cécile Comeault, pensionnaire au couvent de l'Assomption à Edmonton, était de passage chez ses parents ici pour quelques jours.—Corr.

## De violentes secousses sismiques ébranlent la Californie

### Un espace de 30 milles de largeur par à peu près 200 milles de longueur est secoué

LOS ANGELES.—De violents chocs sismiques ont semé la terreur, la dévastation et la mort dans le sud de la Californie vendredi soir, sur un espace de 30 milles de largeur par à peu près 200 milles de longueur. On croit savoir, bien qu'il soit difficile d'établir des chiffres exacts, que plus de 200 personnes sont mortes et que 4,150 autre ssont blessées. L'affolement a régné un peu partout à travers les villes et villages dont les constructions sont à moitié détruites par les violentes secousses sismiques.

D'après les dernières dépêches, Long Beach est la plus affectée de toutes les villes. Soixante-cinq personnes auraient perdu la vie à cet endroit seulement. C'est là qu'aurait été l'épicentre du choc sismique. A Los Angeles, 12 personnes auraient perdu la vie et 1,500 autres seraient dans les hôpitaux et les maisons privées souffrant de blessures causées par l'écroulement des édifices.

Les secousses sismiques, quatorze en tout, se sont succédé pendant plus d'une heure à une dizaine de minutes d'intervalle. Aux bureaux de la Presse Associée, à Los Angeles, les chroniqueurs avaient de la peine à se tenir sur leurs jambes tellement les secousses étaient fortes. Les édifices branlaient comme des embarcations légères lorsque la vague est forte.

## BROSSEAU-DUVERNAY

La troisième série des veillées que nous faisons au profit de l'église eut lieu hier soir, et malgré le mauvais temps, car il neigeait à plein ciel, beaucoup y prirent part. Comme nous l'avons déjà annoncé cette veillée était organisée par Mmes Paré, Desrosiers et Lavallée. Cela montre que le temps n'a rien à faire avec les paroissiens de notre paroisse quand il s'agit d'aider l'église.

Plusieurs tables se dressèrent et les joueurs de cartes s'attablèrent. Le 1er prix des dames, don de Mme Jos. Desrosiers, fut gagné par Mme J. B. Brosseau; le 1er prix des hommes, don de Mme Lavallée, fut gagné par son fils Georges. Les prix de consolation furent gagnés par M. Georges LaDouceur et Mme Ernest Gratton. La rafle du coussin alla à M. Sylvio Ouelette, secrétaire de l'A.C.F.A.

Le concert vint ensuite: Plusieurs chansons se succédèrent aux applaudissement de l'assistance. Rita Lavallée nous fit bien rire dans son allocution, Le Rêve d'un Pasteur. Fait remarquable, M. Pierre Gautier nous chanta une chanson comique "La Fileuse". Après un goûter succulent on se dit au revoir à la prochaine qui aura lieu cette fois dans trois semaines. Nous remercions tout spécialement Mme Louis Rioux pour tout le dévouement dont elle fait preuve en nous donnant sa maison pour tenir ces soirées et en fournissant ce qui manque pour assurer le succès de ces veillées pour l'église. La prochaine veillée sera sous la direction de Mmes Grenier, A. Coutu et Jos. Brosseau. Venez tous vous amuser avec nous. Le concert de la prochaine soirée sera organisé par les deux écoles, Brosseau-Duvernay.

A la réunion, hier soir, il a été décidé par l'encouragement de M. le président de l'A.C.F.A. que la paroisse devrait envoyer des prix pour le concours de français.

Nous avons reçu de bonnes nouvelles. Notre église se construira aussitôt le printemps venu car le contrat est donné à M. Charles Gordon de Végreville. Elle sera finie pour les derniers jours de mai.—Corr.

## Un message de Roosevelt

**Le président des Etats-Unis demande au Congrès le pouvoir de réduire immédiatement les indemnités aux anciens combattants ainsi que les traitements et les salaires que paie l'Etat fédéral — Epargne de de $500,000,000**

WASHINGTON.—Dans un récent message le président Roosevelt demande au Congrès le pouvoir de réduire immédiatement les indemnités des anciens combattants ainsi que les traitements et les salaires que paie l'Etat fédéral.

Soulignant que le déficit budgétaire prévu s'élève à $1,200,000,000, le président exige que des mesures soient prises sans retard pour équilibrer le budget.

### Instituteurs demandés

**Instituteur ou institutrice bilingue** demandé pour l'arrondissement scolaire Bouvier, No 3308. S'adresser à Frank Bouvier, sec.-trés., Lac la Biche Mission, Alta. (19-20)



### Vente d'hypothèque de Ferme

Conformément aux directions du registraire et en vertu des pouvoirs de vente prévus par "The Land Titles Act," d'après une certaine hypothèque qui sera produite au temps de la vente.

Sera offerte en vente par encan public à l'hôtel Adanac, au village de Falher, dans la province de l'Alberta, le vendredi, 7 avril 1933, à 2 h. 30 de l'après-midi, la propriété suivante, à savoir:

La demie nord de la section 6, canton, 78, rang 20, à l'ouest du 5ème méridien.

Les conditions de la vente sont de dix (10) pour cent comptant au temps de la vente et la balance suivant les termes et conditions qui seront annoncés au temps de la vente ou sur demande faite aux solliciteurs du vendeur.

La propriété ci-haut sera offerte en vente sujette à une enchère réservée cachetée libre de tous liens à l'exception des taxes pour l'année courante.

Le vendeur est informé que la propriété ci-dessus est située à environ un quart de mille de Donnelly où se trouve l'école la plus rapprochée. L'élévateur à grain le plus près est aussi à Donnelly.

La terre consiste en une couche de glaise noire avec sous-sol glaiseux.

La terre contient approximativement 320 acres dont 260 en culture. Les 60 autres acres peuvent être cassées, dont 40 acres sont recouvertes de broussailles et 20 acres de terre à foin ou à pâturage. Cette terre est entourée d'une clôture de broche. Il y a un puits sur la terre.

La terre contient les bâtiments suivants: maison, grange, étable, deux graineries, garage et glacière.

Pour plus amples détails et conditions de vente, s'adresser à MM. NEWELL, LINDSAY, EMERY & FORD, avocats, Edifice Canada Permanent, Edmonton, Alta.

Daté à Edmonton, dans la province de l'Alberta, ce 9ème jour de février, A.D. 1933.

Newell, Lindsay, Emery & Ford, Solliciteurs du vendeur.



PATRONNEZ NOS ANNONCEURS